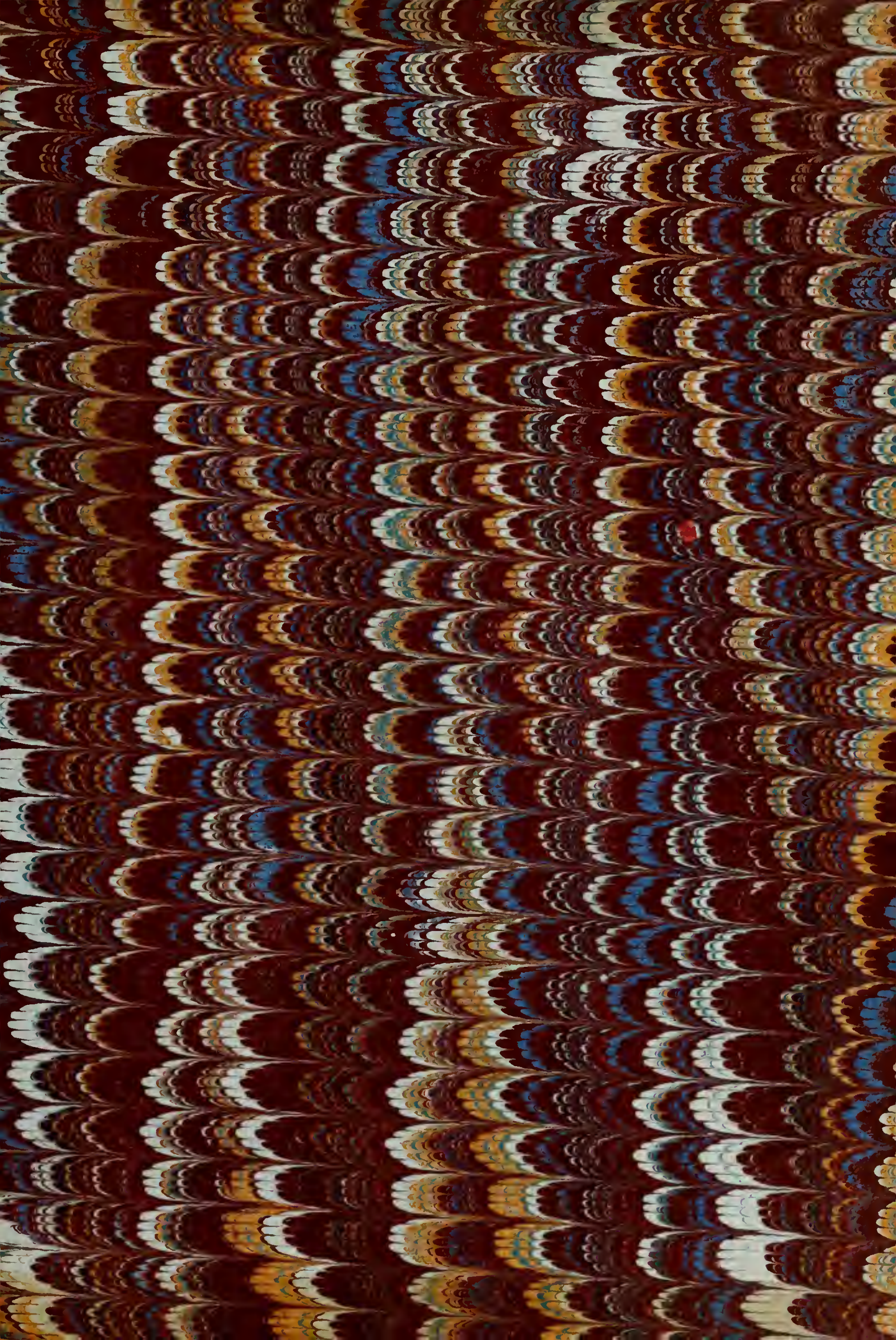



158





LA IOYEVSE ENTREE DV ROY EN SA VILLE DE TROYES, CAPITALE DE LA PROVINCE DE CHAMPÀGNE.

Le Ieudy vingt cinquiesme iour de Ianuier, 1629.



A TROYES,
De l'Imprimerie de IEAN IACQVARD, ruë de la Corderie, pres le Ieu de Paume.
M. DC. XXIX.

…is XV

ordonnance ~~[illegible]~~ du Roi pour regler les rangs de places lorsque les princes du sang passeront dans la une ville et qu'on va les saluer.

De par le Roi

Sa majesté etant informée de ce qui s'est passé a la reception de madame la Dauphine dans la ville de Troyes, a declaré et entend que le clergé salue et harangue le premier les enfans de france, les princes du sang et autres personnes a qui cet honneur est dû a leur arrivée dans la dite ville, sauf le droit du corps de ville lorsqu'il s'agira d'aller recevoir aux portes de la ville sa majesté, ou ceux de famille de qui elle jugeroit a propos d'ordonner que cet honneur seroit rendu, et afin qu'il n'y soit contrevenu, veut sa majesté que les presentes soient enregistrées sur les registres de l'hotel de ville de Troyes. fait au camp du Parc le 29. Juin 1747. signé Louis et plus bas

… Brulart [?]

Phelippeaux

Le Jeudi 27. Juillet 1747. ^m. le sel [?] de l'eglise fut chez m. le fevre^ ~~[illegible]~~ de ville donner copie ~~[illegible] lettre aux chanoines de l'eglise [illegible] [illegible] qui la fut au chapitre [illegible] les [illegible]~~

…rand Archidi-acre, a qui il communiqua ladite ordonnance, dont il luy laissa [illegible]

qui dit que ledit le fevre communiqua ~~[illegible]~~ [illegible] aux chanoines assemblés au chapitre ou elle fut lue ^pour estre^ enregistrée dans le registre des deliberations capitulaires.



LES HABITANS DE TROYES,

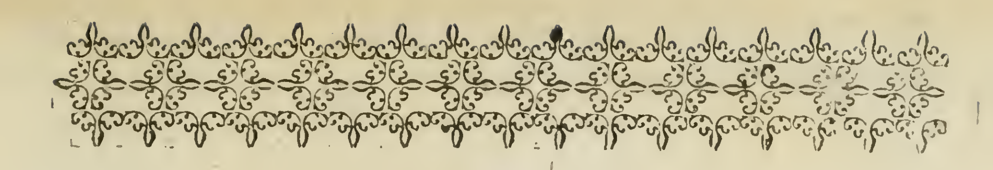
AV ROY, FAISANT SON ENTREE.

S*IRE,*

Les Antiens obſeruoient pluſieurs ſortes de ceremonies pour honorer les premieres entrées de leurs Princes dans les Villes les plus celebres de leurs Eſtats. Les vns ſans diſtinction de ſexes, d'aages, qualitez & conditions, alloient au deuant chargez de fleurs, couronnes & guirlandes, qu'ils reſpandoient par les chemins: les autres portoient en main des flambeaux ardans: les autres faiſoient de grandes breſches & ouuertures dans les murs & ramparts des Villes, pour ſeruir de Portes & entrées: les autres s'aſſemblans dans leurs Temples y faiſoient des ſacrifices. Chacune de ces façons de faire (SIRE,) ſignifioit de grandes choſes, toutefois plus l'vne que l'autre. Nous ſupplions auſſi treshumblement voſtre Majeſté pour bien veigner & honorer tout enſemble voſtre joyeuſe entrée dans voſtre Ville de Troyes, capitale de voſtre Prouince de Champagne, antien patrimoine de voz ayeulx, nous permettre de nous arreſter & pratiquer ſeulement la derniere: Ce ſont les ſacrifices que nous diuiſerons en deux parties: ſçauoir en actions de graces, qui repreſentent la Iuſtice, & en vœux & prieres, qui ſignifient la Pieté: deux vertuz naturelles & particulieres, de voſtre Majeſté, Et commençeans la premiere partie, fin de cognoiſtre les grandes obligations que nous auons à Dieu, dont nous luy deuons rendre gra-

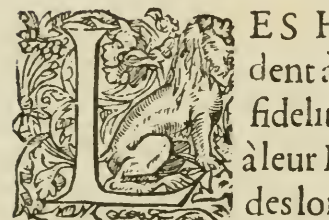
ces, remettons nous en memoire le deplorable estat auquel nous viuions il y à peu d'annees. Quelle confusion? bon Dieu; quel desordre! La rebellion, la felonnie, les factions, les diuisions, le libertinage, les troubles, le feu, le sang, le sacrilege, & en vn mot, la guerre cantonnoit, mais rauageoit les plus belles Prouinces de vostre Royaume, les plus grandes, les plus riches, & les plus puissantes en nombre d'hommes & de Villes, & estonnoit auec raison les autres. Nous le disons, SIRE, la larme à l'œil, l'honneur de Dieu & le vostre, qui est son proche voisin, y estoit foulé aux pieds, les Loix diuines & humaines mesprisées, vos bons subjects opprimez, les choses Sainctes indignement traictées: Point de religion, point de pieté, point d'obeissance, point de reuerence, & point d'humanité. Nous l'auons veu, SIRE, que comme le diable est singe des oeuures de Dieu, aussi la reuolte tranchoit du Souuerain, & en contrefaisoit, mais faisoit les actions. Auiourd'huy, ô heureux changement, merueille de Dieu, que vostre pieté triomphe de l'impieté, vostre Iustice de l'iniustice, vostre clemence des crimes pardonnez, vostre constance de l'opiniastreté, vostre valeur de la lascheté, vostre prudence des mauuais conseils, vostre bonheur & presence du malheur & fuitte de vos ennemis: & que par la reduction miraculeuse apres vn siege de quinze mois de ceste superbe Babilon, nostre vraye Carthage, deniée à vos Predecesseurs, & reseruée par les resorts secrets de la prouidence eternelle à vostre Majesté nostre vray Scipion: nous voyons nos apprehensions changées en asseurances, & tant de maux & calamitez dont nous estions à toutes heures menacez, en biens & prosperitez, ne deuons nous pas & auec iustice en donner honneur & loüange au Tout-puissant. Aussi c'est dequoy, SIRE, adorans les ouurages de ses conseils eternels, nous les benissons: C'est dequoy recognoissant les effects que sa diuine bonté à fait naistre en vostre personne, comme de l'instrument de sa gloire, nous le remer-

cions, & c'eſt dequoy auoüans ingenuëment tant de faueurs extraordinaires, nous luy rendons & rendrõs à iamais actions de graces. Mais puiſque, SIRE, vn antien Pere de l'Egliſe nous aſſeure que remercier Dieu d'vn benefice receu, c'eſt luy en demander vn autre qu'il nous accorde infailliblement : Paſſans à la ſeconde partie de noſtre ſacrifice de vœux & de prieres, nous luy demanderons de cœur & de bouche, qu'il vous conſerue longuement à la France, qu'il vous aſſiſte touſiours, que ſes Saincts Anges vous accompagnent, que ſon S. Eſprit preſide en vos conſeils, que ces hautes montagnes qui voiſinent les Cieux, & ſemblent s'oppoſer à voſtre glorieux deſſein, s'humilient & s'abaiſſent deuant vous, que la mer que vous auez deſia captiuee & enchaiſnée, ſe calme, & ces grands fleuues arreſtent l'impetuoſité de leurs courſes à l'abord de voſtre Majeſté, & que bien toſt nous puiſſions auoir ce bonheur & honneur de vous voir de retour victorieux & triomphãt de vos ennemys, recueillant vne fertile moiſſon de Palme & de Lauriers, cultiuez par voſtre valeur, balancer auec les Sceptres que vous portez comme iuſte arbitre que vous eſtes, les affaires de paix & de guerre de toute la Chreſtienté. Ce ſont, SIRE, les vœux & les prieres, ce ſont les deſirs & les ſouhaits de vos tres-humbles, tres-obeiſſans, & tres-fidelles ſubiects & ſeruiteurs les Habitans de voſtre Ville de Troyes.



LA IOYEVSE ENTREE DV ROY EN SA VILLE DE TROYES, CAPITALE DE LA PROVINCE DE CHAMPAGNE.

Le vingt cinquiesme Ianuier, 1629.



LES Habitans de la Ville de Troyes, qui ne cedent à aucuns autres de ce ROYAUME, en amour, fidelité & obeissance, que les subjects doiuent à leur Roy, leur Souuerain Seigneur, desiroient des long temps auec passion, d'auoir l'honneur & le bonheur de saluër sa Majesté dans sa Ville, pour luy offrir de viue voix leurs tres-humbles seruices, & luy faire leurs tres-obeissantes submissions. Les bruicts de son voyage en Daulphiné, & ce que plusieurs particuliers en escriuoient leur en donnerent quelque esperance, qui leur fut entierement asseurée par ces lettres du dixiesme Ianuier 1629. renduë à Moyse Riglet, Escuyer, Seigneur de Montgueux, Maire de ladite Ville, le 12. desdits mois & an, dont la teneur s'ensuit.

DE PAR LE ROY.

CHERS & bien amez : Ayans resolu de partir dans peu de iours pour nous acheminer & ioindre nos Armees en Daulphiné, & de prendre le chemin de Champagne & Bourgongne :

Nous vous escriuõs ceste lettre pour vous aduertir que nous faisons estat de passer par nostre Ville de Troyes, afin que vous prepariez les choses necessaires pour nostre entrée en icelle, ainsi qu'il est accoustumé, y apportans la diligence requise, pour ne retarder nostre voyage, sans toutefois vous constituer en beaucoup de despence, ne desirans de vous rien de plus que le tesmoignage de vostre affection à nostre seruice: A quoy vous ne ferez faute: Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris, le 10. *Ianuier,* 1629. *Signé LOVIS. & plus bas, Boutillier, Et scellee en placart de cire rouge, des armes de France. Et sur la subscription est escrit. A nos chers & bien amez les Maire, Escheuins, & Habitans de nostre Ville de Troyes.*

Ces lettres leuës par les Maire & Escheuins, & incontinent apres furent de leur part semonds & inuitez par les Sergents de Ville Messieurs du Clergé, de la Iustice, & Conseillers de l'Escheuinage, de se trouuer en la Maison de Ville, pour entendre la lecture desdites lettres, & donner sur icelles leur aduis.

Messire Louis Largentier, Cheualier de l'Ordre du Roy, Baron de Chapelaine, &c. Bailly de Troyes, la plus grande partie des Officiers de la Iustice, deux depputez du Clergé, & le Conseil de Ville, se trouuerent en l'assemblée, en laquelle fut conclud que l'on se deuoit preparer pour faire vne entrée à sa Majesté auec le plus grand honneur & magnificence que l'on pourroit.

En execution de laquelle resolution, le lendemain 13. desdits mois & an, furent mandez en ladite Maison de Ville tous les Capitaines de la Ville, & en leur presence, & des Sieurs Feloix, & Dorieu, Conseillers audit Echeuinage, Sergent Major & Enseigne Colonelle de la Ville, furent leuës les lettres de sa Majesté

& furent

& furent tous exhortez de se disposer pour ladicte entrée, & faire faire le mesme par les supposts de leurs Compagnies, leurs enjoignants de descharger leurs Armes, & leurs deffendants de porter & auoir sur soy poudre, ny balles, le iour de ladicte entrée.

Pareillement fut mandé le Sieur Dorigny Fontenay, aussi Conseiller audict Escheuinage, & nommé pour conduire les troupes des Fauxbourgs, lequel fut aussi exhorté de faire & faire faire le mesme par lesdites troupes.

Ce mesme iour fut tenu Conseil de Ville, auquel furent departies & distribuées entre les Escheuins, Conseillers, & Officiers de l'Escheuinage, les charges & Commissions pour faire faire & soigner aux preparatifs de ladite entrée, faire tapisser le logis de sa Majesté, faire faire vn Daix ou Ciel, les broderies & habits ordinaires, accompagner les Mareschaux des logis, communiquer auec les ouuriers, & prendre garde aux ouurages de charpenterie, menuserie, sculptures, peintures, enjoliuements, & autres choses conuenables.

Ceux qui eurent la disposition de faire faire lesdits ouurages ne jugerent à propos de mander ou faire venir des ouuriers de Paris, ny d'ailleurs, puis qu'en ladicte Ville il y en à, & en bon nombre, d'aussi excellens & capables qu'en autres Villes de ce Royaume.

Plusieurs beaux esprits versez en l'Histoire & Poësie, mirent la main à la plume, & s'estants abouchez auec les Peintres & Menusiers en presence de ceux qui auoient charge desdits ouurages, fut conclud & arresté ensemblement que pour honorer ladite entrée, seroit faict & dressé aux endroicts de ladite Ville cy apres desseignez, les figures en relief, Portiques, Theatres, Tableaux & Peintures, qui seroient accompagnez & enrichies

d'Inſcriptions, Vers, Embleſmes & deuiſes, comme il s'enſuit.

ET PREMIEREMENT.

Au deuant de la premiere Porte de la Porte du Belfroy, (par laquelle les Roys ont accouſtumé faire leur entrée) ſeroit dreſſé vn grand Portail de la hauteur de trente-cinq pieds, orné de quatre pilaſtres de l'ordre dorique, auec corniches, friſes, & architraues, & accompagné de deux autres petits Portaux. Que ſur ledit grand Portail ſeroit mis vn grand Tableau de la hauteur de douze pieds, & dix de large : dans lequel ſeroit ſa Majeſté repreſentée au naturel ſur vn Chariot de triomphe à l'antique, tiré par quatre Courciers blancs, foulans aux pieds des hommes armés terraſſez, & la diſcorde & l'enuie. Iceluy Tableau enuironné d'vn champ branſle, orné de moulures conuenables : Et aux deux coſtez dudict Tableau ſeroient poſez deux Captifs peints en bronze, plus grands que le naturel, ayans les mains & bras liez ſur le dos, pour ſeruir de conſoles audict Tableau : Et au deſſus ſeroit vn frontiſpice ſur lequel ſeroient peintes deux Renommées, & au milieu d'icelles vn grand Armoirie des armes de France & de Nauarre, doré de fin or, & enuironné d'vne targe, & dans la frize au deſſoubs dudict Tableau ſeroient eſcrits ces deux vers.

Bella tuo Lodoice iacent oppreſſa triumpho,
Non ſatis eſt? domitus Liuor & ipſe iacet.

Et ſur l'vn deſdits Portaux ſeroit peinte la Vertu, tendant la main, comme guidant le Roy aſſis en ſon Char, & ſoubs ſes pieds en la frize ſeroient eſcripts ces mots.

VIRTVTE DVCE.

Et ſur l'autre petit Portail ſeroit peinte la Fortune, comme la dépeint Lactance, & autres Anciens, tenant en vne main vn timon, & en l'autre vne corne d'abondance, auec ceſte deuiſe ſous

ſes pieds en la frize.

COMITE FORTVNA.

- Ceſte Fortune n'auoit point de Globe ſoubs ſes pieds, pour ſignifier que la Fortune du ROY n'eſt pas inconſtante. Proche deſdites Figures, joignant la grande frize, ſeroient deux groſſes conſoles, dorees, le tout ſupporté de pillaſtres bien enrichies d'or & couleurs.

Entre ledit Portail & le Pont-leuis de ladite Porte, ſeroit dreſſé vn eſchaffaut en forme de Theatre, garny de ſes accoſtoires, qui ſeroit peint, & le iour de l'entrée enrichy ſur le deuant & coſtieres de feſtons de lierre, & chapeaux de triomphes, des armes de ſa MAjeſté, & de la ville. Seruiroit ledit eſchaffaut pour placer bon nombre de ieunes enfans maſles, de l'aage de cinq à dix ans, bien veſtus & parez, qui ſaluëroient ſa Majeſté en recitans quelques vers, & crians viue le Roy.

Au deſſus du Pont-leuis y à vn grand Eſcuſſon couronné, ſouſtenu par deux Anges en relief, & de pierre, dans ledit Eſcuſſon ſont dorez & peintes les Armes de France & de Nauarre auec les colliers des deux Ordres du ROY, & à coſté deux figures de pierre en relief, l'vne de la Saincte Vierge, & l'autre de l'Ange, repreſentans l'Annonciation, & entre leſdites deux figures quatre grandes fleurs de Lys de pierre à quatre fleurons chacune, auſſi en relief: Fut aduiſé que le tout ſeroit reparé, repeint & redoré: MEſmes qu'en la place de l'inſcription qui eſt au deſſus dudit Eſcuſſon (& qui fut faite pour l'entrée de Henry le Grand en 1595.) il ſeroit peinte ceſte inſcription en lettre d'Or.

LVDOVICO XIII. FRANC. ET NAV. REGI CHRISTIANISS. INVICTISS. PERDVELLIB. QVOTIES VISIS TOTIES TERRA MARI-

QVE FVSIS, OCEANO DOMITO, RVPELLA ALIIS INEXPVGNABILI FOELICITER TENTATA, FOELICIVS OBSESSA, FOELICISSIMME EXPVGNATA, PRVDENTISSIME DIRVTA, ANGLO-BRITANNIS TER FRVSTRA AVXILIANTIB. CÆSIS FVGATIS, DEMERSIS, AD MAIORA GLORIÆ FASTIGIA FAVENTE NVMINE MOX PROPERANTI FESTINANTIQVE TRICASSINI CIVES HONORIS MAIESTATISQVE ERGO POS. M.DC.XXIX.

Et aux deux coſtez ſeroient peintes deux Couronnes de Laurier, & au milieu eſcrit.

VICTIS HOSTIBVS.

Et au deſſus ſeroit mis vne toille peinte en azur parſemées de fleurs de Lys & de L. couronnées, & toute la Porte & chaiſnes du Pont-leuis ornez de feſtons, enrichis de clinquants & fruicts peints.

Au deuant des trois teſtes ſeroit baſty vn autre eſchaffaut peint, orné & enrichy comme le precedent, ſur lequel ſeroient placées des ieunes filles de meſme aage & pour meſme fait.

Que ſept pareils eſchaffauts ſeroient conſtruicts, ſçauoir vn au marché du bled, vn en l'Eſtape au vin, vn pres les eſtuues aux hommes, & vn pres la verte, pour loger & placer des jeunes enfans des deux ſexes, deux autres pres l'Hoſtel de Ville, l'vn pour mettre des Damoiſelles & Bourgeoiſes, l'autre pour des Ioüeurs d'Inſtruments, Cornets & Hault-bois, & vn autre pres l'Hoſtel Dieu le Comte, pour autres Ioüeurs d'Inſtruments & violons, & que leſdits ſept eſchaffaux ſeroient enjoliuez comme les deux autres precedens le iour de la joyeuſe entrée de ſa majeſté.

Au haut du marché du bled & pres les Vrſules, ſeroit poſé ſur vn pied deſtail à quatre faces chacune d icelles de trois pieds vn quart de large, ſur neuf pieds de haut, orné de ſa corniche, aſtragale & baſe, fondé ſur vn gros plinte de trois pieds de haut, vn Globe terreſtre, ſur lequel ſeroit peint vn monde, ou Ciel, ayant le Zodiaque, & dans iceluy ce vers latin.

Imperium Oceano famam qui terminet Aſtris.

Le Globe porteroit vne figure en relief, de ſept à huict pieds de haut, repreſentant la Renommée, qui auroit vn pied ſur ledit Globe, & l'autre en l'air, & au dos des aiſles : & ſeroit veſtuë d'vne robbe de taffetas blanc, coupée à l'antique, & toute parſemée de fleurs de Lys & L. d'or couronnées, tenant en l'vne de ſes mains vne Trompette, garnie de ſon panonceau de taffetas blanc, au dedans duquel ſeroient peintes les armes de France & de Nauarre, portant le bout de ſadite Trompette en ſa bouche comme voulans entonner & publier les victoires du Roy : & de l'autre main tiendroit vne Palme d'or, qu'elle preſenteroit à ſa Majeſté, & en la face de deuant dudit pied deſtail ſeroit miſe ceſte inſcription.

INTVENTOR REGES EXTERI, REGEM VICTOREM IN DIADEMATE SI NON LVBET SALTEM INTVENTOR NON INTER DELITIAS DELITESCENTEM SED FORTEM ET VEL REGIDISSIMA TEMPESTATE IN OBSIDIONE LONGANIMEM INTVENTOR ADMIRANTOR ET SI POTESTVR IMITANTOR SED QVID SIMILE? AVT SECVNDVM.

Et en la face du coſté droict ſeroient auſſi eſcrits ces mots.

STVPENDVM AVDITE GENTES ET REGNA, QVOD MAIORES NEC AVSI, AVT SI AVSI NEQVIVERE RVPELLA CAPTA, ID AVSVS ET POTVIT LVDOVICVS XIII. AVGVSTISSIMVS, DIVVM AMORES ORBIS MIRACVLVM, GALLORVM OCCELLI, CORCVLVM ENSIS, CLIPEVS, FOELICITAS, VIRTVS, VICTORIA, IO, IO, VIVAT ÆTERNVM.

Et en l'autre face du costé gauche seroit depeinte la reduction de Bearn, c'est à dire, la reception que les Bearnois feirent au Roy en toute submission, contre l'attente & l'esperance de plusieurs auec ceste deuise.

VENIT, VIDIT, VICIT.

En l'Estape au vin seroit posé vn autre pied destail de mesme hauteur & l'argeur que le precedent, orné aussi de sa corniche astragale & base, posée sur vn semblable plinte, le tout reuenant à 12. pieds de haut, & sur iceluy vne figure de Iupiter, aussi en relief, de la hauteur de sept à huict pieds, vestu comme vn Guerrier, à l'antique, representant le Roy, couronné d'vn chapeau de Laurier : & en vne de ses mains tenant vn baston de commandement, & l'autre posée sur sa hanche, foulant à ses pieds vn Neptune, ayant son Trident renuersé, & en la face du deuant dudit pied destail, seroient escrits ces quatre vers.

Contra Iouem *fluctus audebam tollere francum*
Protinus at circum vincla parata dedit
Nil iactare iugum prodest ceruice rebelli
En etiam victos pœna secuta deos.

De costé, & en la face droicte, seroit aussi ceste inscription.

VOVETE GALLI, NASCETVR DELPHINVS, O SI? NE DVBITATE, COELVM ID POLLI-

CETVR VICTORI, QVID NON? IMPERAVIT MARI, EMERGET DELPHINVS MEHERCLE ET AB HERCVLE GALLO, GALLIS NOVVS HERCVLES FIAT, FIAT, IAM, IAM, FIAT: VOVENT MAIESTATI LVDOVICI INVICTISSIMI DEVOTISSIMI TRECENSES SVI.

Et à la face à costé gauche seroit representée la mer, & au dessus d'icelle des ceps pendans du Ciel, auec ceste deuise.

OCEANO COMPEDES.

En la Drapperie, au trauers de la ruë, seroit suspendu vn grand Tableau double auec ses consoles. En la face de deuant seroit dépeinte la Rochelle, representée par vne Nymphe, triste, esplorée, maigre, descharnée, & mal vestuë, au pieds du Roy, luy disant. *Bonum est mihi Domine, quia humiliasti me.* Et le Roy tenant vne grande espee escartera vn Rocher plain d'espines, & en place sortiront & naistront des Lys, qui embelliront ce Rocher, ces quatre vers au dessous.

Effrænæ rupes horrebant sentibus hirtis,
Vix domitæ ferro, lilia & ecce ferunt,
Quos sperare decet mores sub Principe qui sic
Rupibus ingenium mitius esse iubet.

Et en l'autre face dudit Tableau seroient peints deux Hercules couuerts d'vne peau de Lyon, la Massuë en main, s'envisageans l'vn l'autre: L'vn representant au naturel le feu Roy, & l'autre sa Majesté: & au bas ceste deuise.

FORTES CREANTVR FORTIBVS.

Deuant l'Hostel de ville par le trauers de la ruë, seroit basty vn grand Portail de 15. pieds de large, & 21. pied de hauteur, & à costé deux petits Portaux, chacun de sept pieds de large, &

vnze pieds de haut, le tout ſeroit à deux faces, & de profondeur enuiron douze pieds.

Seroit ledit grand Portail en la face de deuant orné de deux grandes colomnes de l'ordre yonique, qui porte vingt-deux pieds de hauteur, en pieds deſtail, & chapiteaux, & pour l'architraue, frize, & corniches, porteroient leurs proportions ſelon leſdites colomnes, enrichies des plus beaux ornements dudict ordre yonique, & en la frize ſera repreſenté le ſiege de la Rochelle, & au deſſus de la grande corniche ſeroit poſé vn grand Tableau contenant vn embleſme du deſtin du Roy, qui eſt d'eſtre plus grand & vertueux que ſon Pere, comme eſtoit le deſtin d'Achile. Le Roy y ſera dépeint comme vn ieune Achile : mais grand & puiſſant de corps, apportans ſa chaſſe luy meſme à ſes Pere & Mere, qui ſeront dépeints en figures de Pelée & Thetis, accompagnez de Nayades. Ces Pere & Mere ſe reſioüiſſent le voyant ſi grand & ſi fort en vne premiere ieuneſſe. Surquoy eſt à noter ce que Pindare dit en ſes Nemees, ode 3. Que Achile n'ayant encor que ſix ans alloit à la chaſſe, prenoit les Cerfs & Sangliers à la courſe, & les apportoit luy meſme à Chyron. Les Roys belliqueux ſont chaſſeurs, non de beſtes fauues, mais de leurs ennemys. Le premier Roy duquel l'Eſcriture Saincte faict mention eſt appellé Chaſſeur, pource qu'il faiſoit la guerre & domptoit les peuples. Le Roy à dompté ſes ennemys & en à rapporté les exploicts à la gloire de ſes Pere & Mere, qui repreſentent la patrie. La deuiſe ſera.

MAIOREM SVA FATA DABVNT.

A l'entour dudit Tableau y aura vn quadre de cinq quarts de large, & vn pied de ſaillie, & ſur ledit quadre, qui portera quinze pieds de haut & de large à proportion, ſera apposé vn grand cheuron briſé, orné de grands roulleaux, & au milieu les armes

de France

de France & Nauarre & aux deux costez deux grands festonsde fruictages,& pour seruir de consoles audit quadre, seront mises deux figures plus grandes que le naturel,peintes en bronze, l'vne representant Apollo, & l'autre Diane, qui seront placées sur la grande corniche & dans le cintre dudict grand Portail sera d'vn costé representée vne victoire,& d'autre costé vne Renommée : Et en la table d'attente d'iceluy sera escrit.

LVDOVIC. XIII. PATR. PAREN. OPT.

Sera le cintre dudit grand Portail orné de moulures iusques au bas du pied destail.

Et pour l'ornement desdits petits Portaux, seront à chacun d'iceux posées deux colomnes de mesme ordre & mesme proportion, marbrées, les corniches, frizes, architraues, & champ bransle de mesme,orné de leurs moulures & consoles : Les frizes peintes de batailles, de blanc & noir : Et au dessus de l'vn desdits petits Portaux,entre les pilastres du costé dudict Hostel de Ville sera posé vn Tableau de sept pieds de hault, & de neuf de large,representant vn Hercules qui tire vn Centaure, voulant forcer vne Dame. C'est Nessus qui voulant forcer Dejanire femme d'Hercules, pour se voir separé d'vn gros fleuue enflé, fut trauersé d'vne sagette que luy descocha Hercule par delà la riuiere. Cét Emblesme represente la deliurance de la France des mains des Estrangers. La deuise au bas du Tableau sera attribuee à Hercule, voyant le coup qu'il auoit fait, en ces mots.

TELA SIC MITTI DECET.

Au dessous dudit Tableau sera escrit ce distique :

Ne turpi caderet sub Nessum gallia raptu
Semihominem strauit missa sagitta ferum.

En la table d'attente dudit Portail seront mis ces mots.

LIBERTATIS VINDICI.

L'autre petit Portail à costé dudict grand Portail sera basty, peint, orné, & accommodè comme le precedent, & sur iceluy mis vn tableau de mesme grandeur & largeur, qui representera le Roy en figure d'Hercule auec sa Masse, menaçant vne armee de Nayns, qui d'effroy se renuersent l'vn l'autre, se noyent & s'enfuyent cacher dans des montagnes, & au bas ceste deuise.

QVOS EGO.

Et plus bas ce distique, rapporté au Roy.

Martia victrici sic proterit agmina dextra,
Pigmea vt Herculeus pectora terror agit.

Et en la table d'attente sera escrit.

HOSTIVM VLTORI.

Et sur chacune des corniches desdits deux tableaux, sera vn chevron brisé, orné de ses moulures, & au milieu les armes de la Ville.

A l'opposite & sur la face de derriere y seront posez trois tableaux de pareille grandeur que les precedens : Sçauoir, au dessus du grand Portail vn tableau, ou sera peint le Roy representant Alexandre le Grand entre deux mondes Hyerogliffiques, sçauoir entre deux Serpens se mordans la queuë en rond, & au milieu de ce rond vn Palais. Au dessus dans ledit tableau ceste deuise.

VNVS NON SVFFICIT ORBIS.

Et au bas ce distique addressé de la part du Roy à Anazarche.

Teie senex plures qui quæris origine mundos.
Quot dederis totidem sub mea iura cadent.

Soubs le mesme tableau dans la frize sera mise ceste inscription latine.

LVDOVICO XIII. REGI CHRISTIANISSIMO, IVSTO, PIO, AVGVTO QVOD REDACTIS IN

ORDINEM BIGERRONIBVS, DISSIPATA REBELLIVM CONIVRATIONE VICTIS TERRA MARIQVE HOSTIBVS, PACE DOMI PROCVRATA, TERRORE FORIS LATIVS DATO, VICTOR OPTABILEM SVI CONSPECTVM CIVITATI DEDERIT, AD PERPETVAM TANTI BENEFICII MEMORIAM, T. P.

Au deſſus de l'vn des petits Portaux de ladite partie oppoſite, ſera mis vn Tableau dans lequel ſera repreſenté au vray la bataille de l'iſle de Ré, & la retraicte des Anglois, au bas en la frize ces deux vers.

Vt vacuis fugiat plenis venit Anglia velis
Vt frænet terras Gallia frænat aquas.

Et au deſſus de l'autre ſera auſſi mis vn autre Tableau, dans lequel ſera repreſenté au vray la bataille & victoire du Roy contre Soubize en l'Iſle de Rié, en laquelle le Roy au naturel paroiſtra des premiers, donnant l'effroy & la chaſſe aux ennemis, & au bas en la frize ce diſtique.

Fulmine Borbonio fracti iacuere rebelles,
Phlegra ſub irato ſic iacet vſta ioue.

Le reſte de toute ladite face oppoſite, ſera peinte en forme de pilaſtres, corniches, frizes, architraues, frontons, & autres embelliſſemens.

Dans le porche dudit Portail ſeront mis deux tableaux de coſté & d'autre: en l'vn ſera peint Phœbus qui tuë Python, auec ceſte inſcription.

PESTEM COMPESCVIT ARCV.

Et en l'autre ſera repreſenté vn Soleil leuant, faiſant fondre des montagnes deuant ſoy, auec ceſte deuiſe au bas.

MONTES VT CERA LIQVESCENT.

C'eſt vn embleſme ſur le ſecours qui va delà les Monts.

Auroit aussi esté aduisé qu'il seroit fait vne figure du Roy, monté sur vn Cheual, tenant en main vn baston de commandement, le tout en relief, pour estre posé dans la niche qui est sur le grand Portail de l'Hostel de la ville.

Que proche le vieil College, ou sont de present les filles de la Congregation nostre Dame, par le trauers de la ruë, & de la largeur d'icelle, seroit fait vn Portail composé de quatre grandes colomnes de l'ordre corinthe, auec ses corniches, frizes, & architraues, de la mesme hauteur & largeur que celuy designé deuant l'Hostel de ville. Entre lesquelles colomnes, à chacun costé dudit grand Portail se feroit vne architecture, au milieu d'icelle vne grande niche de part & d'autre de huict pieds de hault, qui commencera par le bas à niueau du dessus du pied destail, dans lesquelles niches seroient mises des figures en relief de la hauteur de sept pieds : sçauoir, en celle de main droicte la figure du Roy Clouis, tenant en l'vne de ses mains vn Sceptre fleurdelisé, & en l'autre vne Eglise, & sur sa base ceste inscription.

CHRISTO AVSPICE VICTOR.

En celle de la main gauche la figure de Charlemagne, tenant vne espée d'vne main, & vn monde de l'autre, auec ceste inscription sur sa baze.

TAM BELLO QVAM PACE POTENS.

A l'entour du cintre dudit Portail seroit escrit ce monostique latin.

Numen habet pietas & qui coluere coluntur.

Dans la clef dudit Portail seroit escrit.

PIETATI PRINCIPIS.

Au dessus de la grande corniche à l'endroict des deux colomnes du milieu dudict Portail seront plantées deux autres grandes colomnes de l'ordre composite, chascune de douze

pieds de hault, auec leurs corniches, frizes, & architraues de mesme ordre : Et derriere icelles deux pilastres, & entre iceux vn grand quadre, dans lequel sera apposé vn Tableau de plate peinture, ou sera representé le Roy vestu à la Royale, son Septre & sa Couronne à ses pieds, jettant l'encens à poignée dans vn Encensoir faict à l'antique, posé sur vn Autel, & regardant en haut auec vn visage plain de pieté. La fumée de l'encens montera au Ciel, dans lequel paroistront des Anges portans des Couronnes de gloire au dessus de la teste du Roy, comme s'ils le vouloient couronner d'icelles, dans le Ciel sera escrit ceste deuise qui promet le Ciel au Roy apres auoir regné heureusement en terre à l'exemple des quatre Roys ses predecesseurs, qui sont representez dans ce portail.

HIC REGNI TERMINVS HÆRET.

Et au dessus des deux niches dudit Portail ou sont les effigies de Clouis & de Charlemagne, à prendre dessous le plat fond que porte l'architraue, seront de part & d'autre posez deux Tableaux en plate peinture ou seront representez, sçauoir, du costé droict l'effigie du Roy Robert, tenant la main sur vn Liure ouuert, couché sur vn pulpitre d'Eglise, regardant en hault vers l'effigie du Roy, & luy disant par admiration.

Macte noua virtute, sic itur ad astra.

Et du costé gauche sera posé vn autre Tableau contenant l'Image du Roy Sainct Louis, foulant aux pieds vn turban, monstrant le Roy d'vne main, & regardant les spectateurs leur dira.

Supra homines, supra ire deos pietate videbis.

Au dessous du grand Tableau en la frize du Portail, sera mise ceste Inscription latine, contenant vne priere solemnelle du peuple pour la prosperité du Roy.

TER MAXIMÈ REGNORVM PROPAGATOR ET PROPVGNATOR DIVI DIVÆQ;. OMNES, QVORVM NVMINE HVIVS FRNCICI IMPERII MOLES ORBIS TERRARVM AMPLITVDINEM MAIESTATE SVPERGRESSA EST; LVDOVICVM XIII. REGEM CHRISTIANISSIMVM PRESENTEM IVXTA ATQVE ABSENTEM CVSTODIÆ VESTRÆ PROPVGNACVLO MVNITE, MAIORE AVCTVM GLORIA SPOLIIS, ET VICTORIA SISTITE INCOLVMEN, QVÆQVE HOSTES IN SOCIOS PERFIDE IN REGNVM IMPORTVNE MOLIVNTVR EA ILLI IN AVTHORES REGERENDI POTESTATEM FACITE, SERAM ILLI DATE IMMORTALITATEM VT VITA SIT LONGISSIMA, CVIVS SPATIO DECVRSO SVCCESSOREM È LIBERIS PRIMOGENITVM DESIGNATE DESTINATEQVE QVI TANTO PARENTEM VIRTVTE ANTECEDAT, QVANTO HIC AVOS MAIORESQVE IVSTITIA ET VIRTVTE ANTECESSIT EA VOS, P. T. PRO INNATA PIETATE ET FIDE IN REGEM INVICTA VOTIS OMNIBVS PREC.

Et au deſſus de la corniche dudit Tableau ſera poſé vn fronton, orné de la figure de l'Eſperance au milieu : & à coſté deux autres figures pour ſeruir de conſoles, poſées ſur la grande corniche, repreſentãt à main droicte la Foy, & à gauche la Charité.

Proche la maiſon de la Verte, au milieu de la ruë ſera baſty vn pied deſtail carré, de huict pieds de hault, de la meſme façon que les precedens, deſignez au marché du bled, & Eſtape au vin : Sur lequel pied deſtail ſera vn Rocher en relief, rude & aſpre, remply de ronces, eſpines, ſerpens, & autres beſtes veneneuſes : Au hault duquel ſera placé le Temple de la vertu, en forme d'vn

grand Dome, au ſommet duquel y aura vne Renommée, & aux quatre coings les figures de la Force, de la Iuſtice, de la Cle-mence, & de la Prudence. Sur le perron de ce Temple la figure du feu Roy, regardant au bas dudit Rocher, appellant & con-uiant le Roy ſon fils de monter dans ce Temple par vn petit ſentier, qui meine droict en iceluy, luy diſant.

Super ardua virtus.

Le Roy qui ſera au bas dudit Rocher à l'entrée du petit ſentier empeſché par les beſtes, ronces, & eſpines, qui ſemblent s'op-poſer à ſon chemin, tiendra vn Coutelas à la main, pour couper, tailler, & ruiner ce qui ſe voudra oppoſer à ſon chemin. Toutes les figures ſeront en relief.

C'eſt vn Embleſme qui ſignifie que le Temple de la vertu e-ſtant ſitué au hault d'vn Rocher, la vertu eſt eſloignée de la va-nité de ce monde, le Rocher eſt aſpre, rude, & difficile, & le che-min fort eſtroit, plain de ronces, eſpines, dragons & ſerpens, pour monſtrer que celuy qui veut viure vertueuſement, à be-ſoin d'vne ferme reſolution pour combatre le vice, & ſurmon-ter les difficultez, ledict Temple eſt enuironné des figures de la Force, Iuſtice, Clemence, & Prudence, comme actions proce-dantes de la vertu. La figure de la Renommée ſignifie que les actions des hommes vertueux ſont touſiours en la bouche d'vn chacun. La repreſentation du feu Roy ſur le perron dudit Tem-ple, tendant les bras au Roy ſon fils, veut repreſenter que luy e-ſtant arriué à ce degré d'honneur, aſſçauoir de la vertu, par infi-nies peines & trauaux, il à frayé le chemin à ſon fils, qui s'efforce de l'aller joindre audit Temple courageuſement en ſa jeuneſſe, en la face dudit pied deſtail ſera miſe ceſte inſcription.

CELSVS PATER, CELSVS FILIVS, OPTIMO PATRE TYDIDES OPTIMVS, CVIVS FORTI-

TVDINI TERRA CEDIT, MARE IMPERIO PRVDENTIÆ RVPES RVPELLANÆ, VICTORIÆ RVPELLA: ADAMAVIT COELVM IVSTITIAM, ORBIS MAGNANIMITATEM, FORTITVDINEM FORTES CLEMENTIAM SANATES ET RVPELLANI, AD LILIA, AD LILIA, OMNES OMNES.

Fut aussi aduisé & resolu qu'il seroit fait vn Daix ou Ciel de velours violet cramoisi, en chacune pante duquel seroient en broderie les armes de France & de Nauarre, accompagnees de leurs Couronnes & Colliers des deux Ordres: Le reste parsemé de fleurs de Lys, tant plain que vuide de fin or, ledit Daix doublé de satin rouge cramoisi, ensemble le plat fond d'iceluy: auquel seroit fait vn grand Escusson desdites Armes de France & de Nauarre, auec vne Couronne Imperiale & colliers des deux ordres, & le surplus parsemé de fleurs de Lys & de L. courõnées, le tout de fin or aussi en broderie auec les créspines de soye & fin or, & les bastons pour porter iceluy garnis de mesme velours & les fers dorez. Ledit Daix pour estre presenté à sa Majesté entrant en ladite Ville, & porté par les Sieurs François Girardin, Pierre Potherat, François Tartier, & Louis Guillaume, Bourgeois dudit Troyes, choisis & nommez par lesdicts Maire & Escheuins.

Qu'il sera fait vn Chariot de menuserie en forme de Gallere, qui par artifice & ressors se conduiroit pres sa Majesté, lors qu'elle passeroit deuant l'Hostel de Ville: ledit Chariot enrichy de peintures, & doré en certains endroicts, & garny par le dedans & sur les marches, & par le bas & à l'entour d'iceluy seroit vne toille en laquelle seroit peinte la mer, sur laquelle paroistroient plusieurs Syrennes, tritons, & Daulphins couronnez. Ce Chariot

riot ſeruiroit pour mettre Damoiſelle Marie de la Ferté, fille du Sieur Odard de la Ferté, Conſeiller audit Eſcheuinage : laquelle pour ſa bonne grace, beauté & aſſeurance, bien qu'elle ne fuſt aagée que de neuf ans, fut choiſie pour preſenter à ſa Majeſté le premier preſent : Sçauoir vn cœur d'or pur, qui s'ouuriroit auec vn reſſort, & dans lequel ſe verroit à l'ouuerture d'iceluy, & au milieu du dedans vne fleur de lys d'or couronnée & émaillée, portée ſur vne double L. & enuironnée de deux branches de Laurier d'or, auſſi émaillées : & aux deux coſtez du dedans dudit cœur, party en deux, y auroit grand nombre de fleurs de lys, auec vne L. couronnée d'vn coſté, ſignifiant le nom de ſa Majeſté, & l'autre coſté vn A. auſſi couronné, ſignifiant le nom de la Reyne, le tout émaillé : Au bout de ce cœur ſeroit pendu vne groſſe perle orientale.

Fut pareillement aduiſé de faire preparer l'Hoſtel de l'Eueſché de Troyes pour y loger ſa Majeſté, ainſi qu'il eſt accouſtumé, nettoyer les vitres, tapiſſer les ſalles & chambres, eſtayer la chambre, ou ſeroit dreſſé le lict de ſa Majeſté, & y pouruoir de tout ce qui ſeroit neceſſaire : meſmes enrichir & orner de feſtons, chapeaux de triomphes, & autres enjoliuemens, les premiere & ſeconde porte dudit Hoſtel, & les portes des eſcaliers, ſalles, & chambres d'iceluy.

Que depuis la porte du Belfroy iuſques à la grande Egliſe, les oſte-vents ſeroient abbaiſſéz, & le deuant des maiſons parez & couuerts de tapiſſeries.

Que l'on feroit charrier quantité de ſable & grauier pour reſpandre à l'entrée de la porte de la Ville, & ſur le pont-leuis, meſmes par les ruës.

Que le Canon de la Ville ſeroit mis ſur les places & boulevarts de Cheureuſe, & Tour boileau, pour les tirer & deſcharger

auſſi toſt que ſa Majeſté ſeroit entrée dans la Ville : meſmes le gros breteuil, ou pierrier, appellé par le commun la groſſe Guillemette, qui eſt vne piece venuë des Anglois, remarquable tant pour ſa groſſeur que pour eſtre faicte & fabriquée de bandes & cercles de fer battu, qui porte 20 poulces d'ouuert en diametre à ſon emboucheure, & ſe charge de 35 liures de poudre, & ſe tire ladite piece peu ſouuent, ſinon aux entrées des Roys.

Que les ieunes enfans des deux ſexes, des meilleures maiſons de la Ville, de l'aage depuis 5 iuſques à 10. ans, ſeroient ſemonds & inuitez pour eſtre placez le iour de ladite entrée ſur les ſix eſchaffaux cy deuant deſignez pour ſaluër ſa Majeſté, & que les Peres & Meres deſdicts enfans ſeroient exhortez des les faire bien parer & habiller pour paroiſtre deuant ſa Majeſté.

Que les Prouiſeurs des pauures ſeroient aduertis de donner ordre aux pauures eſtrangers pour les faire ſortir de la Ville, & empeſcher leur entrée en icelle pendant le ſejour de ſa Majeſté.

Comme auſſi ſeroient mandez les Commiſſaires de la Police afin de faire exactement leurs charges, prendre garde aux auenuës de la Ville, à ce que les viures qui s'appotent en icelle ne ſoient regratez, ſe trouuer aux marchez pour empeſcher le deſordre, commander aux Boulangers, Bouchers, & Hoſtelliers, à ce que leurs boutiques, eſtaux, & maiſons ſoient ſuffiſamment garnies, & fournies de pain blanc & bis, de la qualité & poix qu'il doibt eſtre, des quatre chairs, & de foin, vin, & auoine.

Qu'il ſeroit commandé aux Ciriers de la Ville de faire quantité de flambeaux de cire blanche & autres.

Et qu'il ſeroit publié à ſon de Trompe & enjoint à tous les habitans de la Ville de mettre des lanternes au deuant de leurs maiſons, & d'y allumer chandelles pendant la nuict durant le ſejour de la Cour en ladite Ville.

Le 15. desdits mois & an au Conseil tenu en la maison de Ville furent deputez les Sieurs Marguenat, & Perricard, Conseillers audit Escheuinage, pour aller trouuer sa Majesté aussi tost qu'ils auroient appris son depart de Paris, & la part ou elle seroit luy presenter les tres humbles seruices des Habitans de la Ville, en luy tesmoignant l'allegresse & le contentement qu'ils auoient en l'attente du bon-heur de sa joyeuse entrée.

En vne autre assemblée du Conseil de ladite Ville, tenu le 16. desdicts mois & an, fut aduisé, conclud, & resolu, que outre le cœur d'or pur, cy dessus designé qui seroit presenté à sa Majesté, il luy seroit encor faict present le lendemain de son entrée de quelque piece d'orpheurerie des plus rares & exquises qui se pourroient trouuer és boutiques des Marchands de Paris: Et pour en faire le choix & achapt en fut escrit à l'instant par les Maire & Escheuins aux Sieurs Michelin, & Niuelle, Conseillers audit Escheuinage, qui estoient lors à Paris.

Le Dimanche 21. Ianuier fut faite reueuë & monstre generale de l'Infanterie de la Ville, afin de faire choix des plus lestes, mieux armez & couuerts, pour aller au deuant de sa Majesté.

Et le 22. ensuiuant fut mandé le Conseil de Ville, afin d'entendre le raport desdits Sieurs Marguenat, & Perricard, depputez vers sa Majesté, qui auroient rapporté auoir salué sa Majesté à Nogent sur Seine, & fait les complimens, deuoirs, & submissions dont ils estoient chargez, & receu par la bouche de sa Majesté ses commandement & volonté, qui estoient d'arriuer en ceste Ville le 23. de ce mois, auquel iour elle ne vouloit estre faite aucune ceremonie ny harangue, seulement que le Maire auec le corps de Ville se trouuast à la Porte de la Ville, & que le Maire luy dist deux mots: voulant pour la commodité des Habitans differer son entrée Royale iusques au 25 dudit mois: Auquel iour

elle ſe rendroit en la Commanderie S. Anthoine lez Troyes, lieu ordinaire & accouſtumé, ou elle receuroit les deuoirs & ſubmiſſions de tous les corps, y verroit paſſer les troupes, & puis s'acheminéroit dans la Ville pour y faire ſon entrée.

Et le 23. deſdicts mois & an, enuiron l'heure de deux heures apres midy, pour executer le commandement de ſa Majeſté, ſe ſeroient leſdicts Maire, Eſcheuins, Conſeillers, & Officiers de Ville, aſſemblez en la maiſon de Ville, & de là acheminez à la Porte de Croncels, ou eſtans ſe preſenta à eux vn nommé Du May, exempt des Gardes, qui leur diſt auoir commandement de ſadite Majeſté de leur dire, qu'elle deſiroit n'eſtre ſaluée à la Porte, mais ſeulement en ſon logis apres qu'elle ſeroit arriuée. Suiuant lequel commandement ſe ſeroit la Compagnie retirée audit Hoſtel de Ville : & peu de temps apres, enuiron l'heure de quatre heures, ayans apris que ſa Majeſté (qui auoit couché à Mery ſur Seine,) eſtoit arriuée en ceſte Ville par ladite Porte de Croncels, & auroit pris ſon logis en la maiſon dudit Sieur Baron de Chapelaine, leſdits Maire, Eſcheuins, Conſeillers, & Officiers, s'y tranſporterent pour y saluër ſa Majeſté, & ayans eſté appellez en ſa chambre par ſon commandement, (le Sieur de Gordes luy ayant fait entendre qu'ils eſtoient en la ſalle dudit logis,) & s'eſtans tous proſternez aux pieds de ſadite Majeſté, luy fut faict par le Maire le compliment au nom des Habitans de la Ville, en ces mots.

SIRE,

Nous eſtions en noſtre deuoir par voſtre commandement à la Porte de ceſte Ville pour auoir l'honneur d'y ſaluer voſtre Majeſté, Du May exempt de vos Gardes nous y a trouuez, & commandé de voſtre part de nous en departir, ce que nous auons fait : Et à pre-

ſent, SIRE, proſternez à vos pieds, & comblez de joye nous vous preſentons nos tres humbles ſeruices, vous rendans graces immortelles de tant de victoires que Dieu à donnez à voſtre valeur contre vos ennemys. pour nous laiſſer vn tranquile repos. C'eſt ce qui faict redoubler nos vœux à la diuine bonté, à ce qu'il luy plaiſe faire aboutir tous vos deſſeins à voſtre contentement: & à nous de demeurer dans les fermes reſolutions emprainctes de long temps en nos cœurs, d'eſtre à iamais vos tres-humbles, tres obeiſſants, & tres fidelles ſubjects & ſeruiteurs.

Sa Majeſté reſpondit auec vn viſage riant, *Ie vous remercie de vos bonnes volontez, ſeruez moy bien & ie vous affectionneray.* Et eſt à remarquer que des que ſa Majeſté eut approché les Fauxbourgs de ladite Ville, & au delà, tant qu'elle fut en ladite Ville, (le iour de ſon entrée principalement) iuſques à ſon depart, le peuple de toutes qualitez & aages, teſmoignant l'allegreſſe, la ioye, & l'accompliſſement de leurs deſirs, à toute heure & autãt de fois qu'ils pouuoient enviſager ſa Majeſté, crioient hautement, viue le Roy: en ſorte que le carrillon des cloches, le tonnerre des canons, le bruit des tambours, le ſon des Trompettes, haut-bois, & clerons, & les voix des enfans qui recitoient, (comme il ſera dit) des vers à la loüange de ſa Majeſté, & luy donnoient milles benedictions, difficilement ſe pouuoient entendre encore moins comprendre.

Le meſme iour Reuerend Pere en Dieu Meſſire René De Breſlay, Eueſque dudit Troyes, aſſiſté de Meſſieurs les Doyens des Egliſes Cathedrale, & Royale S. Eſtienne, & de pluſieurs de Meſſieurs des Chapitres, furent faire la reuerence à ſa Majeſté, & luy preſenter les prieres de l'Egliſe, parlant pour tous ledict Sieur Eueſque.

Comme aussi Messieurs les Officiers des Baillage & siege Presidial, furent saluër sa Maiesté, & luy fut faite la Harangue par Monsieur Me. Pierre le Noble, Conseiller du Roy, Lieutenant general, & President ausdits Baillage & siege Presidial.

Au soupé de sa Maiesté dudit iour 23. Ianuier luy fut presenté de la part des Habitans de ladite Ville par quatre Escheuins, assistez des Officiers de Ville, en 24. pots le vin d'honneur: le premier Escheuin portoit la parole, ce qui fut continué à tous ses repas pendant son seiour en ladite Ville.

Le 24. desdits mois & an, lesdits Maire, Escheuins, Conseillers & Officiers de ville, furent donner le bon iour à sa Maiesté, & incontinent apres le Sieur Du Vouldy, nagueres son Medecin ordinaire, luy fit la reuerence, auquel sa Maiesté dist qu'elle auoit apris qu'il auoit proche la Ville vn Iardin auec des reseruoirs esquels y auoit de beau poisson: A quoy ledit Du Vouldy fit responce, qu'il le conseruoit des plus de six ans pour le contentement de sadite Maiesté. Surquoy sa Maiesté luy dist qu'elle y vouloit aller pescher apres son disner: Et aussi tost ledict Du Vouldy donna ordre de faire casser les glaces de ses reseruoirs & preparer toutes choses necessaires pour luy donner le contentement de la pesche.

Peu de temps apres sa Maiesté monta en Carrosse pour aller entendre la Messe en l'Eglise Royale S. Estienne, en laquelle il fut receu par Messieurs les Doyen, Chanoines, & Chapitre de ladite Eglise, reuestus en Chappes d'or & de soye, faisans deux hayes depuis la porte de ladite Eglise iusques au chœur d'icelle, les deux grands enfans de chœur portans les Croix, Monsieur le Doyen au milieu, & à ses costez Messieurs les Preuost & soubs-Doyen, tenans chacun vn encensoir d'argent, esquels y auoit du feu sans encens, & deuant ledict Sieur Doyen y auoit deux car-

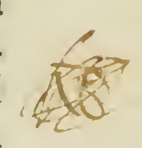
reaux ſur vn tapis, ſur l'vn deſquels ſa Maieſté s'agenoüilla, & ledit Sieur Doyen luy ayant faict vne profonde reuerence luy preſenta la vraye Croix, que ſadite Maieſté baiſa en grande deuotion, & luy ayant ledict Sieur Doyen donné de l'eau beniſte luy fit au nom de ladite Egliſe vne Harangue, laquelle finie, ſa Maieſté les remercia, & entrerent tous au chœur, ſadicte Maieſté les ſuiuant, qui ſe meiſt à genoux proche l'Aigle, du coſté droit, ou l'on auoit preparé vn Oratoire & deux carreaux de veloux rouge cramoiſy. A coſté droict de ſadite Maieſté eſtoit ſon Aumoſnier, & à gauche ledit Sieur Doyen: Vn des Chappelains de ſadite Maieſté celebra la Meſſe au Maiſtre Autel, pendant icelle les Chantres & enfans de chœur chanterent au Iubé des motets en Muſique. L'oratoire preparé eſtoit proche les ſepultures des Comtes & Comteſſes de Champagne, qui ſont d'argent, enrichies, de diuerſes figures à l'entour, & au deſſus en relief.



La Meſſe finie fut ſadite Majeſté reconduite par leſdicts Sieurs Doyen & Chanoines iuſques à la Porte, les Orgues ſonnant comme elles auoient fait à ſon arriuée.

Les entrées de ladite Egliſe & du chœur d'icelle, eſtoient ornées de feſtons & tapiſſeries, auec chapeaux de triomphes, des Armes de ſa Majeſté, & de celles de l'Egliſe, qui ſont les Armes des Comtes de Champagne leurs fondateurs.

Ledit iour apres le diſner de ſa Maieſté, & qu'elle s'achemina au Iardin dudit Sieur De Vouldy, (aſſis au lieu du prey l'Eueſque) auquel lieu elle paſſa l'apreſ-diſnée, tant à joüer au billard que à veoir peſcher de grandes Truites, carpes, & brochets, qui furent mis en vn petit reſeruoir, & preſentez à ſa Maieſté le Vendredy ſuiuant.



Maiſtre Nicolas de Nets, Conſeiller & Aumoſnier ordinaire de ſa Maieſté, Docteur en Theologie, & Curé de S. Germain de

Lauxerrois à Paris, par le commandement de sa Maiesté se transporta dans les prisons Royaux dudit Troyes pour visiter les prisonniers, & les faire ioüyr de la grace & misericorde du Roy, à raison de sa joyeuse entrée en ladite Ville, & pour proceder à la deliurance d'iceux, auec cognoissance de cause, feit inuiter Messieurs les Lieutenant Criminel, Procureur du Roy, & le Commis au Greffe criminel, en presence desquels il les fit apeller à tour de rosle, & en eslargit 24. detenus pour crimes : aucuns desquels estoient ja condamnez à mort, les autres aux Galleres, les autres bannis, les autres non encores iugez, & trois ou quatre detenus pour debtes, qui furent eslargis en donnant caution de payer dans certain temps. Ceux qui estoient enferréz furent defferrez en sa presence. Et tous estans sortis se mirent à genoux hors & deuant la porte desdites prisons, & apres auoir rendu graces à Dieu, crierent viue le Roy, & dirent hautement Dieu conserue nostre bon Roy, & remercierent ledict Sieur Aumosnier.

Le Ieudy 25. Ianuier, destiné pour l'entrée ioyeuse de sa Maiesté, fut le plus beau iour, le plus clair & serain de la saison: Le Ciel vouloit contribuer de sa part à son entrée Royale, le Soleil Prince des Astres respandant sa blonde cheuelure sur nostre hemisphere, vouloit se trouuer au triomphe du premier Monarque des Princes de la terre. Il y fut inuité par le carrillon general de toutes les cloches des Eglises de la Ville & Fauxbourgs, qui commença des les cinq heures du matin, & continua iusques à six, suiuy du tintamarre aggreable des Trompettes, Clerons, fiphres, & tambours, qui battoient & resonnoient par tous les endroicts de la Ville & Fauxbourgs, reueillans doucement les Habitans pour porter volontairement & allegrement vn chacun à son office & deuoir, disposer l'infanterie pour sortir de la ville

de la Ville, & preparer toutes autres choſes conuenables pour honorer l'entrée de leur bon Roy.

Sa Majeſté fut entendre la Meſſe aux PP. de l'Oratoire, proche ſon logis, & apres ſon diſner monta en ſon Carroſſe enuiron l'heure de midy, & ſe rendit en ladite Commanderie Sainct Anthoine, aux fins que diſt eſt.

A ladicte heure de midy recommença le carrillon general de toutes les cloches pendant vne heure comme au matin.

Eſtant ſadite Majeſté dans l'vne des Chambres hautes du grand logis de ladite Commanderie S. Anthoine, reſpondant ſur la ruë, appuyé ſur l'vne des feneſtres de ladicte Chambre, commanda faire paſſer quelques Compagnies des Fauxbourgs à cauſe que celles de la Ville n'eſtoient arriuées, bien qu'il euſt eſté arreſté que l'infanterie de la Ville precederoit celle deſdits Fauxbourgs comme il s'eſt touſiours pratiqué.

Et pendant que quatre deſdites Compagnies deſdicts Fauxbourgs paſſoient l'vne apres l'autre, file à file de quatre, en bon ordre: Les Sieurs Eueſque, Doyens, & quelques Chanoines des Egliſes Cathedrale, & Royale dudit Troyes, arriuerent & furent trouuer ſa Majeſté, ſur ce qu'elle auoit mandé par vn exempt de ſes Gardes, qu'elle vouloit que tout le Clergé de la Ville allaſt au deuant, excepté celuy de l'Egliſe Cathedrale qui demeureroit auec ledit Sieur Eueſque en leur Egliſe pour l'attendre & receuoir à l'entrée du Portail d'icelle en la maniere accouſtumée: & remonſtrerent humblement à ſa Majeſté qu'il y à fraternité ancienne entre les Doyens, Chanoines & Chapitres deſdites Egliſes Cathedrale, & Royale: & les Abbez, Prieurs Religieux & Conuents des Egliſes S. Loup, S. Martin és Aires, & noſtre Dame en l'Iſle, leſquels ne ſe diuiſoient & départoient iamais d'enſemble. Partant ſupplioient ſa Majeſté permettre à

ladite fraternité de demeurer enſemble, & l'attendre dans la grande Egliſe: Ce que ſa Majeſté leur accorda.

Ce faict, les Maire, Eſcheuins, Conſeillers, & Officiers de l'Eſcheuinage, accompagnez d'aucuns anciens Eſcheuins & notables habitans, aſſemblez en la maiſon de Ville, monterent à Cheual en houſſes, & s'acheminerent en ladite Commanderie S. Anthoine en l'ordre qui ſuit.

Quatre Trompettes, entre leſquelles parroiſſoit le Trompette ordinaire de la Ville, veſtu de ſa caſaque mi-partie de velours violet & rouge cramoiſi, en broderie de fin or, auec les eſcuſſons des Armes de France & Nauarre, & L. couronnées, portant ſon Trompette garny de ſes cordons de ſoye & de ſon pannonçeau de taffetas deſdites couleurs, ſur lequel eſtoient peintes les Armes de la Ville.

Les quatre Sergens de Ville veſtus de manteaux mi-partys deſdites couleurs auec les eſcuſſons en broderies des armes de la Ville, tenans en main vn baſton fleurdeliſé, peint & doré.

Les Officiers de Ville veſtus de robes citadines mi-parties des meſmes couleurs, la plus grande partie de tabis de ſoye, auec la tocque de velours noir, raze: à reſte ceux de longue robbe qui auoient des bonnets carrez, & longues robbes.

Le Maire ſeul ſuiuoit, veſtu d'vne robbe de velours mi-partie deſdites couleurs, auec la tocque de velours noir.

En apres les Eſcheuins, ſçauoir les graduez auec la longue robbe de Damars, mi-parties deſdites couleurs, & le bonnet carré: & les autres auec robbes citadines de meſme eſtoffe & couleur, auec la tocque de velours noir: Leſdits Maire & Eſcheuins ſoubs leurs robes eſtoient veſtus de ſatin noir.

Suiuoient les Conſeillers de Ville, anciens Eſcheuins, & notables habitans bien couuerts.

Et estans tous les dessusdits arriuez en ladite Commanderie & descenduz de Cheual, monterent en la Gallerie proche la Chambre dans laquelle estoit sa Majesté, & furent appellez par son commandement par le Sieur de Seton, Lieutenant des Gardes Escossoises, & entrez dans ladite Chambre & agenoüillez deuant sa Majesté (qui estoit dans vne chaire) ledit Maire pour tous les Habitans luy fit les submissions de la Ville, disant.

SIRE,

Vostre Ville de Troyes receuant auiourd'huy l'honneur de vostre ioyeuse entrée : Nous souhaitterions que l'ordre & les magnificences conuenables à vostre Maiesté y peussent estre entierement obseruez : Et à ce deffaut, SIRE, les voix & acclamations publiques sont tesmoings de nos souhaits, dans lesquels parroissent nos volontez, nos vœux, & nos affections. Nous vous les confirmons, SIRE, & humiliez à vos pieds, supplions treshumblement vostre Maiesté les aggreer, comme venans de vos treshumbles, & tres-obeissans subiects, qui n'ont autre desir que de viure & mourir dans l'execution de vos commandemens.

A quoy sa Majesté respondit. *Seruez moy tousiours bien & ie vous affectionneray.*

Ce faict, & en presence de sa Majesté le Maire meit és mains du Sieur de Vantelet, l'vn de ses Escuyers vn baston d'Ebeine, faict expres, la pomme estoit d'argent dorée, ou estoient grauées les Armes de la ville, & le bout aussi d'argent doré, & y estoient grauées des L. couronnées. Lequel baston ledict De Vantelet presenta à l'instant à sadite Majesté, qui le print.

Et lesdits Maire, Escheuins, Conseillers, & Officiers de Ville, sortis de la presence du Roy remonterent à Cheual & s'en re-

rent au mesme ordre qu'ils estoient venus, & se rendirent à la Porte du Belfroy pour y attendre sa Majesté, & luy presenter les clefs de la Ville.

Apres arriuent les Officiers de l'Eslection, marchans deuant eux leurs Sergens, Hussiers, & Officiers : Et estoient vestus, sçauoir les Graduez en longues robbes & bonnets carrez: & les autres auec manteaux à manches, & tocques de velours noir. Et rendirent les deuoirs à sa Maiesté par la bouche de Me. Nicolas Clerget, l'vn d'iceux.

Messieurs les Officiers des Baillage & siege Presidial s'y rendirent aussi en fort bon ordre, vestus de longues robbes, aucunes de satin, aucunes de taffetas, auec les bonnets carrez, marchoient deuant eux leurs Sergens, Huissiers, Greffier & Cómis.

Les suiuoit Monsieur le Preuost, & Iuge ordinaire, auec les Conseillers en la Preuosté, ayant deuant eux leurs Officiers.

Et estans deuant sa Maiesté luy ~~luy~~ fut fait le compliment par ledit Sieur Le Noble, Lieutenãt general, & President Presidial.

Lesdits complimens acheuez sa Maiesté commanda que l'on fist passer l'Infanterie de la ville qui estoit proche.

Le sieur Feloix Sergent Major, qui conduisoit ladite Infanterie, monta & se rendit pres sa Maiesté, & apres luy auoir faict compliment, se meit à la teste de toute ladite Infanterie, suiuy dudict Sieur Dorieu, qui portoit l'Enseigne Colonelle. Puis commencerent les 32. Compagnies de Garde des 4. quartiers de ladite ville à marcher & passer deuant sa Maiesté en fort bon ordre, quatre compagnies à la fois, & chasque file de 4. faisant nombre de 4000. hommes & plus, tous bien armez & bien couuerts. Sa Maiesté qui prent vn grand contentement, & fait cas des gens de pied print vn singulier plaisir à les veoir : Et rentra toute ladite Infanterie de la ville dans la ville en cest ordre,

& fut rangée en haye de part & d'autre depuis la Porte iuſques à la grande Egliſe.

Paſſerent encor en meſme ordre trois Compagnies des Faux-bourgs reſtans de ſept, dont les quatres eſtoient paſſées auparauant celles de la ville, comme dit eſt, & faiſoiẽt leſdits ſoldats des Fauxbourgs nombre de plus de 3000. hommes, qui ſe meirent en haye depuis ladite Cõmanderie ſainct Anthoine iuſques à la Porte de la ville.

Pendant que leſdites Compagnies paſſoient les Proceſſions des PP. Capucins, Cordeliers, Iacobins, Religieux Mathurins, de Noſtre Dame en l'Iſle, Saint Martin és Aires, S. Loup, & dix Parroiſſes de la ville, accompagnez de leurs Croix, & reueſtuz de belles Chappes, (à reſte des Religieux mendians) ſortoient de la ville, & ſe rendirent en l'Egliſe ſainct Anthoine pour y ſaluër ſa Maieſté, & la conduire iuſques à la grande Egliſe: encor que ſa Maieſté euſt exempté leſdits de S. Loup, S. Martin, & de noſtre Dame en l'Iſle, comme eſtant de la fraternité auec les venerables des Egliſes Cathedrale & Royale, comme il à eſté dict cy deſſus.

Il eſtoit plus de quatre heures apres midy quant toutes ces ceremonies furent acheuées, alors ſa Maieſté rentra en ſon Carroſſe, tiré par ſix Courciers gris, pour s'acheminer dans la Ville, n'ayant eſté trouué bon ny aſſeuré que ſa Maieſté montaſt à Cheual à cauſe des verglas & glaces.

Marchoient deuant ledit Carroſſe les Parroiſſes cy deſſus.

Le Lieutenant du grand Preuoſt de Champagne, reſident à Troyes auec ſes Archers.

Le Lieutenant Criminel de robe courte au Baillage de Troyes auec ſes Archers.

Les Officiers des Baillage, ſiege Preſidial, & autres.

Le Preuost de l'Hostel auec ses Archers.

Les cent Suisses de la Garde du Corps.

Les Gentilshommes de la Chambre.

Deux Huissiers de la Chambre, portans leurs Masses d'argent vermeil dorées.

Six Trompettes du Roy.

Deux Herault reuestus de leurs cottes d'Armes de velours violet, parsemé de fleurs de Lys d'or, ayans en main chacun vn baston couuert de mesme velours, aussi parsemé de petites fleurs de Lys d'or.

Le Roy au fond du Carrosse, dans lequel estoient plusieurs Seigneurs. Le Carrosse enuironné des Gardes Escossoises, auec leurs exempts, & de plusieurs valets de pied, estant arriué à la barriere de la Porte, le Maire accompagné des Escheuins, Conseillers & Officiers de Ville, tous à genoux, Sa Majesté s'aduançant à la portiere luy presenta les Clefs de la Ville, pendantes à vne grande Escharpe de taffetas blanc, en luy disant.

SIRE,

Humiliez & prosternez aux pieds de vostre Majesté nous vous presentons les Clefs de vostre Ville, qu'il à pleu à vostre bonté, & de vos Predecesseurs, confier aux Maires qui les ont fidellement conseruées comme ils y sont obligez par le deuoir de fidelité, que nous vous rendrons à perpetuité.

Sa Majesté print lesdites Clefs & les meist és mains du Sieur de Gordes, Capitaine de ses Gardes, qui estoit dans le Carrosse.

Ce faict, le troisiesme carrillon general des cloches de toutes les Eglises commença, qui continua iusques apres les prieres & ceremonies de l'Eglise acheuées.

Le Carroſſe de ſa Majeſté eſtoit ſuiuy de pluſieurs Seigneurs, Gentilshommes, & de grand nombre d'habitans de la Ville.

Le Sieur Deſruaux Lieutenant des Gardes, eut commandement de ſa Majeſté de dire aux Maire, Eſcheuins, Conſeillers, & Officiers de Ville, de marcher à la teſte des cent Suiſſes, pour accompagner ſa Majeſté iuſques à la grande Egliſe.

Eſtant ſa Majeſté proche le Pont-leuis de la Porte, fut ſaluée auec acclamations & aplaudiſſemens de pluſieurs jeunes enfans maſles, placez ſur l'eſchaffaut y preparé, bien veſtus & parez, les plus aduancez en aage prononçans ce quatrain.

Grand Roy voyez nos cœurs, nous y portons vos Lys,
Louys Roy de nos cœurs & le cœur de nos ames,
Nous y portons vos Lys doux ſubiect de vos armes,
Et crions de bon cœur viue le Roy Louis.

Les autres de bas aage crioient viue le Roy.

Sa Majeſté entrant dans la Ville luy fut preſenté par les quatre Bourgeois cy deſſus nommez (veſtus de robes citadines de Damars, & tocques de velours noir) le Daix, ou Ciel cy deſſus deſigné, qu'elle commanda eſtre porté deuant ſon Carroſſe.

Les ruës par leſquelles paſſoit ſa Maieſté eſtoient toutes richement parées & tapiſſées de riches tapys & tapiſſeries, bordéz & remplyes, tant aux feneſtres des logis que ſur le paué, d'vne infinité de Dames, Damoiſelles, Bourgeoiſes, & autres de toutes qualitez & conditions.

Eſtant ſa Maieſté à 20. pas dans la Ville tout le Canon fut tiré, puis auſſi toſt rechargé & à l'inſtant tiré pour la ſeconde fois.

Continuant ſa Maieſté ſon chemin, eſtant proche le logis des trois teſtes, fut auſſi ſaluée par de belles & ieunes Damoiſelles, richement veſtuës & baguées, les vnes crioient viue le Roy, les autres recitoient de bonne grace ces vers.

Nostre cœur est de telle sorte
Dedans le seing de son replis,
Que quelque chose qu'on y porte
Ne peut retenir que le Lys.

Ces ieunes filles estoient en belle veuë sur l'eschaffaut pour ce dressé. La resioüyssance de ceste entrée n'estoit point seulement publique & generale, mais aucuns particuliers à leurs despens voulurent honorer sa Maiesté en passant deuant leurs maisons, comme nous verrons tantost en ce qui fut faict par Pierre De-Villiers, & maintenant en la grande ruë, place du marché du bled, Robert Contat assembla vn concert de Musique de voix qu'il ioignit & mesla au son des Orgues melodieuses qu'il à en sa maison, & chantoient seulemẽt en forme de motets, viue le Roy, viue Louys, lors que sa Maiesté passa deuant sa maison.

Plus bas & en ladite place se presenterent à sa Maiesté plusieurs enfans masles, bien couuerts, placez sur vn eschaffaut, lesquels apres auoir fait de grandes reuerences à sa Maiesté, aucuns d'iceux prononçeoient hautement ces vers.

Grand Roy dedans nos cœurs vostre nom glorieux
Est graué pour iamais en lettres couronnees,
Nous y portons vos Lys armes du Ciel données,
Crians viue le Roy Louys victorieux.

En la place de l'Estape aux vin y auoit grand nombre de ieunes filles, superbement accoustrées, montées sur vn theatre pour ce dressé, lesquelles ayans apperçeu sa Maiesté la saluérent de fort bonne grace en disant ces quatre vers.

SIRE, l'honneur des Roys tout ce qui plus est nostre
Que de la main de Dieu nous ayons emprunté
C'est le cœur qu'auiourd'huy pour le rendre tout vostre,
Nous allons consacrans à vostre Maiesté.

Les autres

Les autres de plus bas aage crioient tant qu'elles pouuoient auec voix enfantines, viue le Roy, dõt sa Majesté se print à rire.

Sa Majesté s'approchant de l'Hostel de Ville, & des aussi tost que son Carrosse fut apperceu, les Ioüeurs de cornets, & haut-bois, en grand nombre, qui estoient logez sur vn eschaffaut, commencerent à ioüer de leurs Instruments.

Proche & au bas dudit eschaffaut y en auoit vn autre en forme de Theatre, sur lequel estoient plusieurs Damoiselles & Bourgeoises, & contre l'accostoire dudict Theatre estoit attaché ce quatrain.

Henry qui sans effect assiegea la Rochelle,
Eut pour vn vain trauail le Sceptre Polonois,
Grand Louis qui l'auez reduicte soubs vos Loix
Vous serez Empereur le Ciel vous y appelle.

C'est vne heureuse traduction d'vn Epigramme latin, composé par vn docte personnage, en ces mots.

Rupicolum validas quondam Valesus arces,
Aggressus frustra, Sceptra Polona tulit
Hostibus oceano pulsis Lodoicus easdem
Ingressus victor, num feret Imperium?

Les joüeurs d'Instrumens cesserent pour donner audiance à ladite Damoiselle Marie de la Ferté, qui parut sortant de l'Hostel de Ville, & vint au deuant de sa Maiesté aborder la Portiere de son Carrosse, assize sur la derniere & plus haute marche du Chariot, ou Gallere cy deuant décrite, qui se conduisoit soy mesme sans ayde, par certains ressorts & artifices.

Elle estoit vestuë d'vne robbe de satin incarnadin, en broderie d'argent, semées de paillettes & canetilles d'argent. Sa juppe estoit de satin blanc en broderie & semée de mesme, dont le corps & les manches de la robbe estoient toutes couuertes de

Diamants. Sa coiffure & guirlande estoit enrichie de quantité de tresbeaux Diamants & grosses perles en fleurs de Lys, auec vn grand voile à aislés de gaze d'argent, dantelées de belles perles.

Ceste belle fille doncq assize sur la derniere & plus haute marche dudit Chariot ou Gallere, arriuée par le moyen desdits ressorts à la portiere du Carrosse de sa Maiesté, se leuant doucement descendit de la marche ou elle auoit les pieds, & apres auoir faict vne grande reuerence s'aduança vn pas & feit encor vne reuerence, & par apres s'estant renduë sur le bord dudit Chariot fit vne troisiesme reuerence, s'agenoüillant humblement, & auec vne fort bonne grace ayant la face riante, & tenant le cœur cy dessus designé, envisageant d'vn doux regard sa Maiesté, aduancée à la portiere de son Carrosse, prononça auec vne modeste asseurance ce quatrain.

SIRE, la fleur des Rois & le cœur de la France,
Ce cœur qui ferme vn Lys que de cœur vous offrons,

Alors le cœur s'ouurit par le moyen du ressort, & sa Maiesté veid le dedans d'iceluy comme il est cy dessus declaré, & continua ladite fille, disant:

C'est le cœur de nos cœurs & rien ne respirons
Que les Lys & l'honneur de vostre obeissance.

Sa Maiesté print grand plaisir à son action, loüa sa beauté & bonne grace, & luy dist en prenant le cœur: *Ma petite mignonne ie vous remercie, vous auez bien faict.*

Apres qu'elle eut fait vne grande reuerence le Chariot se retira comme il estoit venu, & les Ioüeurs d'instruments, hautbois, & cornets, recommencerent à ioüer comme deuant.

Sa Maiesté continuant son chemin & passant par dessous le grand Portail preparé, apperçeut aussi tost au deuant de la mai-

ſon dudit De-Villiers, cy deſſus nommé, vn Rocher de la façon & inuention dudit De-Villiers, en forme de Grotte, tapiſſée de mouſſe, d'herbe verte, & de fueilles de lierre. La pluſpart dudit Rocher eſtoit conſtruit de fin criſtal, enrichy de coquilles fort rares, & remply en pluſieurs endroits de fin corail rouge & blanc. Il paroiſſoit au fond de la Grotte vne figure dorée qui jettoit l'eau par les mammelles, & proche icelle y auoit vn petit moulin, tournant ſans diſcontinuation auec vn bruit d'eau. Au coſté gauche dudict Rocher eſtoit vn petit Hermitage, & des deux coins du Rocher ſortoit de l'eau en forme de fleurs de lys. Sur la plate forme d'iceluy eſtoit dreſſé vn Chaſteau auec ſes Portaux, bazes, architraues, colomnes, chapiteaux, corniches, frizes, & pilaſtres, dorez de fin or, Pont-leuis & barrieres. Au deſſus duquel Pont-leuis y auoit vn Horloge auec ſa monſtre. Dans le milieu de la court du Chaſteau ſe voyoit vne fontaine, au haut de laquelle eſtoit vne figure repreſentant vne Fortune, ſouſtenuë d'vne boulle d'or, de laquelle il ſortoit de l'eau en trois endroicts. Au bas de la figure y auoit trois mufles de Lyon iettans l'eau en trois diuers lieux, qui tomboient dans le grand baſſin de la fontaine, faict de Iaſpe Toutes les feneſtres de ce Chaſteau en grand nombre eſtoient remplies de fines glaces de miroirs. La couuerture eſtoit toute d'argent en eſcailles. Au deſſus des doſmes y auoit des antiques dorées. Les niches eſtoient peintes en azur, remplies de figures, auſſi dorées : en beaucoup d'endroicts y auoit des figures peintes au naturel.
Au deſſous de ceſt edifice eſtoient de fort beaux Tableaux peints en huyle, dans leſquels ſe voyoient toutes ſortes de nations, repreſentans la grande Babilon. Et à coſté d'iceluy eſtoient ces vers.

LA VRAYE ET MYSTIQVE BABILON, AVX PIEDS DV ROY.

CEste Tour d'vn siecle l'ouurage,
Poussant son chef dans le nuage
Menaçoit le Maistre des Dieux,
Foible pensee puis que son foudre
A la puissance de resoudre
Les desseins plus ambitieux.
Le Rochelois *armé d'audace*
Opposoit sa mutine race
Au Roy *le plus guerrier de tous,*
Mais le rayon de sa presence
Abbaissant leur vaine arrogance
S'y faict recognoistre à genoux.
Et comme Babilon confuse,
Les peuples voisins des-abuse,
L'exemple enfante ce deuoir,
Bien tost des rebelles le reste
Viendra, volontaire conqueste,
Les Loix *de son* Roy *receuoir.*
Le prix d'vne telle entreprise,
Grand Roy*, sera l'Aigle promise,*
*L'*Empire *vous suit pas à pas,*
Vn Vallois fut Roy *de Pologne,*
Qui le Rochelois *enuironne,*
Mais comme vous ne le print pas.

Passant sa Maiesté deuant l'Eglise St. Vrbain, fut saluée par Messieurs les Doyen, Chanoines, & Vicaires de ladite Eglise, (qui est de fondation du Pape Vrbain 4. natif de la Villle de

Troyes) ils estoient tous reuestus de riches Chappes, & auoient deuant eux leur Croix, & deux tenoient des encensoirs.

Proche les estuues aux hommes sa Majesté fut aussi saluée de grande quantité de jeunes enfans masles, bien couuerts, qui estoient montez sur vn eschaffaut, cy deuant designé : Les plus grands d'aage recitoient en l'honneur de sa Majesté ces vers.

Grand Roy *ce coeur orné & de* Lys *& de flammes,*
Qu'on vous à presenté en toute humilité
Des fideles Troyens à vostre Majesté,
Vous faict voir ce qu'ils ont de plus cher dans leurs ames.

Les petits crioient viue le Roy.

Proche l'Hostel Dieu le Comte y auoit quantité de joüeurs de violons, haut-bois, & cornets, (placez sur vn eschaffaut) qui joignirent leurs douces voix auec le melodieux son de leur Instruments pendant que sa Maiesté passoit.

Au deuant de la maison de la Verte, pres la grande Eglise, y auoit pareillement sur vn eschaffaut, basty expres, bon nombre de belles ieunes filles, bien parées, qui apres auoir faict la reuerence à sa Maiesté, les vnes crioient viue le Roy, les autres recitoient ces rhymes.

Viue les Lys *& leur candeur,*
Viue Louis *& sa valeur,*
Viue le Roy *& sa clemence,*
Viue sa Iustice & prudence.

Tous les vers cy dessus prononcez par les jeunes enfans des meilleures familles de la Ville, qui furẽt placez sur les six eschaffaux pour ce preparez, faisans mention d'vn cœur offert, estoit pour faire allusion & rapport au cœur d'or qui fut presenté à sa Maiesté deuant l'Hostel de Ville, comme il à esté dict cy dessus.

Meſſieurs les Venerables Doyen, Chanoines, & Chapitre de l'Egliſe de Troyes, pour honorer de leur part ſa Maieſté, qui deuoit entrer en ladite Egliſe, auoient fait enrichir le grand Portail & Iubé d'icelle de feſtons de lierre, enuironnez de clinquant, auec des chapeaux de triomphes des Armes de France & de Nauarre, & audit Portail au deſſoubs leſdicts Armes eſtoit au milieu ceſte Inſcription, ornée de peintures, & enuironnées de clinquant.

EX OMNIBVS FLORIBVS ORBIS ELEGISTI TIBI LILIVM VNVM. 4 *Eſdras* 5.

A main droicte eſtoit ceſt eſcriteau accommodé comme le precedent, portant ces mots.

ECCLESIÆ TRECENSIS VOTVM PRO REGE.

FACIENS FACIAT DOMINVS TIBI DOMINO MEO DOMVM FIDELEM QVIA PRÆLIA DOMINI DOMINE MI TV PRÆLIARIS ET MALITIA NON INVENITVR IN TE. 1. *Reg.* 25.

D'autre part & à coſté gauche eſtoit vn autre eſcriteau accommodé de meſme, portant ces mots.

PROHIBE DOMINE NE ILLVDANT MIHI QVI VIDENT, QVONIAM VOLVI ET COEPI TVRRIM ÆDIFICARE ET NON POTVI CONSVMMARE. *Luc* 14.

Au dedans de l'Egliſe les beaux Tableaux qui ſont attachez aux Piliers de la Nef eſtoient ouuerts : & au deuant du Iubé & au milieu d'iceluy y auoit vn grand Armoirie des Armes du Roy, & aux cinq Arcades d'iceluy y auoit ces Inſcriptions, enuironnées de feſtons de lierre: Et en celle du milieu eſtoit eſcrit,

REX IN SEMPITERNVM VIVE. *Daniel* 2.

A celle de la premiere Arcade du coſté droict eſtoit.

QVI COGNOMINATVS EST IVSTVS CVM IVSTITIA IVDICAT ET PVGNAT. *Act.* 1. *Apoc.* 19

A la ſeconde.

SAPIENS CORDE ES ET FORTIS ROBORE QVIS RESTITIT TIBI ET PACEM HABVIT. *Iob.* 9

A la premiere Arcade du coſté ſeneſtre.

REGNABIT REX ET SAPIENS ERIT ET FACIET IVDICIVM ET IVSTITIAM IN TERRA. *Ierem.* 23.

Et en la derniere Arcade.

BENEDICTVS DOMINVS QVI CONCLVSIT HOMINES QVI LEVAVERVNT MANVS SVAS CONTRA DOMINVM REGEM MEVM. 2. Reg. 18.

Dans le chœur de ladite Egliſe qui eſtoit enrichy & paré des plus beaux ornemens, y auoit vn Oratoire, ou Chapelle de menuſerie, aux quatre coins quatre colõnes, jointes par quatre trauerſes, & au deſſus de chacune colomne vne põme, l'oratoire dreſſé au deſſus, & du coſté de la Chaire Epiſcopale deuant le maiſtre Autel, les colomnes, trauerſes, & pommes, eſtoiẽt peintes en azur, ſemées de fleurs de lys, & L, couronnées. Il eſtoit couuert par le haut d'vne toille peinte, au milieu de laquelle eſtoient les Armes de ſa Majeſté couronnées, enuironnées des colliers des deux Ordres, & ſouſtenuës par des Anges. Le marchepied dudit Oratoire, auec celuy de l'accoſtoire qui eſtoit poſé au milieu dudit Oratoire eſtoit couuert de taffetas bleu. L'accoſtoire au deſſus & par les quatre coſtez eſtoit couuert de velours bleu, auec molets & franges d'argent. Sur leſdits accoſtoire & marchepied y auoit deux carreaux de meſme velours, auec quatre houpes d'argent en chacun, tant pour appuyer que age-

noüiller ſa Maieſté. Dehors & proche dudit Oratoire, & aux quatre coings d'iceluy, & derriere ledit accoſtoire y auoit en chacun endroit vn carreau pour agenoüiller les Seigneurs de la ſuitte de ſa Maieſté, & aux quatre faces d'iceluy eſtoient eſcrits ces mots.

TRIVMPHATORI IN ISRAEL,
DIES COELI,
FILIO FORTITVDINIS,
GLADIVS DOMINI ET GEDEONIS.

Toutes les Proceſſions cy deſſus declarées qui auoient marché deuant ſadite Majeſté, eſtans arriués en ladite grande Egliſe ſe meirent le long de la Nef de part & d'autre, & y demeurerent iuſques apres les ceremonies & prieres acheuées.

Sa Majeſté arriuée qu'elle fut au deuant de la principale porte de ladite Egliſe, ſortit de ſon Carroſſe, (le Soleil qui auoit accompagné ſa Majeſté en ſon triomphe print congé d'elle, & ſe retira de noſtre veuë pour porter des nouuelles de ſa gloire aux peuples les plus eſloignez,) & alors ſa Maieſté entrant dans ceſte Egliſe, mere des autres Egliſes de la Ville, conſacrée aux Princes des Apoſtres: reſplandiſſante de la clairté des flambeaux, cierges, & autres luminaires qui y eſtoient allumez en tres grand nombre, fut receuë à cinq ou ſix pas dans la Nef d'icelle, par le Reuerend Eueſque, veſtu de ſes habits Pōtificaux, & d'vne Chape de drap d'or, aſſiſté de deux de Meſſieurs de ladite Egliſe, deux enfans de chœur portans les Croix, deux autres portans les encenſoirs, deux autres portans les Chandeliers & cierges, vn autre portant de l'eau beniſte & aſperges, vn de Meſſieurs veſtu en ſoubs diacre, tenant le texte de l'Euangile, & des Venerables Doyens, Chanoines, & Vicaires de ladite Egliſe, & de celle de Sainct Eſtienne, tous en Chappes d'or & de ſoye: & s'eſtans ſadicte

dicte Majesté agenoüillée sur vn oreiller de velours, posé sur vn tapis de turquie pour ce preparé Ledit Sieur Euesque luy bailla de l'eau benilte, & luy presenta le texte de l'Euangile, lequel elle baisa : Puis s'estans leuée ledit Sieur Euesque luy fit le compliment & les foy & hommage au nom de ladite Eglise, & puis s'acheminerent tous en bon ordre au chœur de ladite Eglise, & se placerent, sçauoir sadite Majesté dans ledit Oratoire preparé, ledit sieur Euesque auec ses Archidiacres en sa Chaire Episcopale, Les sieurs Doyens & Chanoines desdites Eglises és Chaires Canoniales, Les Maire & premier Escheuin dans les deux dernieres Chaires hautes dudit chœur. L'Eglise estoit pleine de peuple, qui se meist en prieres pour la prosperité & santé de sa Majesté, apres auoir crié viue le Roy.

Ce faict la musique desdites deux Eglises jointes ensemble commença à chanter au jubé auec les Orgues le *Te Deum*, auec le Psalme *Exaudiat*, à la fin duquel ledit Sieur Euesque dist les Antiennes & Collectes accoustumées pour le Roy, & termina ceste action par sa benediction. Pendant laquelle musique sa Majesté faisant ses prieres regarda attentiuement plusieurs fois les precieux reliquaires en grand nombre de ladite Eglise, que l'on auoit mis sur le Maistre Autel, & à main droicte le chef St. Loup, jadis Euesque de Troyes, & à gauche la Chasse d'argent de St. Sauinien Disciple de S. Pierre, & Apostre de Chãpagne.

Les prieres finies ledit Sr. Euesque descendit de sa Chaire & vint trouuer sa Maiesté pour l'accompagner à la sortie de l'Eglise, & passans par le cœur d'icelle lesdits Sieurs Venerables se leuans de leurs Chaires, & se tenãs de bout en leurs places, saluërent sa Maiesté & la furent reconduire iusques hors de l'Eglise.

Estant sa Maiesté sortie de l'Eglise remonta en son Carrosse & fut conduite en son logis par l'Infanterie de la ville, & y auoit

deuant, à costiere,& derriere ledit Carrosse,grand nombre de flambeaux allumez de cire blanche & d'autres au long des ruës, qui faisoient de la nuict vn nouueau iour.

Les Maire,Escheuins,Conseillers,& Officiers de Ville, apres ceste ceremonie,estant de retour dans l'Hostel de Ville,le Sieur de Ceton, Exempt des Gardes Escossoises, les vint trouuer & leur dist qu'il auoit commandement de sa Maiesté de leur rapporter les Clefs de la Ville qui luy auoient esté presentées à la Porte, & les remettre és mains du Maire, ce qu'il fit à l'instant.

Et ledit iour apres le souper de sa Maiesté, & qu'elle eut plusieurs fois manié,regardé, & cõsideré le cœur qui luy auoit esté presenté deuant la maison de Ville,& qu'elle l'eut fait voir aux Seigneurs & Gentilshommes qui estoient lors pres d'elle, elle le meist entre les mains de Monsieur le Cheualier de S. Simon, & luy commanda de se transporter à l'heure mesme au logis du Sieur De la Ferté, Pere de la Damoiselle qui luy auoit fait le present au nom des Habitans de la Ville,& remettre ledit cœur és mains de la fille,à laquelle sa Maiesté en faisoit don. Ce qu'il fit à l'instant,disant à ladite fille qu'elle estoit bien obligée à sa Maiesté,& receuoit d'elle vne faueur singuliere,puisque elle luy donnoit son cœur, dont ladite fille remercia tres humblement sa Maiesté & ledit Sieur Cheualier de Sainct Simon, de la peine qu'il auoit prise.

Ceste soirée se passa en ioyeuses & honnestes recreations des Habitans,se resiouissans de l'honneur qu'ils auoient receu de sa Maiesté en sa premiere entrée dans sa Ville.

Et le lendemain 26. Ianuier,les Maire,Escheuins,Conseillers & Officiers de Ville,& les quatre Bourgeois qui auoient porté le Daix,en mesme habits que le iour precedent, se trouuerent

au leuer de sa Maiesté & luy furent presentez par Mr. le premier Escuyer, & ayant le Maire mis les genoux à terre, comme aussi ceux qui l'accompagnoient, supplia sa Maiesté d'auoir aggreable ce qui s'estoit passé en son entrée joyeuse : Et encor au nom de tous les Habitans de la Ville ses tres-humbles, tres-obeissans, & tres-fidelles seruiteurs & subjets, de receuoir en tesmoignage & asseurance de leurs affections & obeissances perpetuelles, le second present, qui estoit porté par le Greffier & Receueur de la Ville, consistant en vne fontaine d'argent vermeil dorée, de deux pieds de hauteur. Au haut de laquelle est vn Neptune tenant vn trident en sa main, monté sur vn Cheual marin, posé sur vne pomme qui jette trois sources d'eauë dans vn bassin de cristal, garny d'vn cercle d'argent doré : Lequel bassin de cristal rend l'eau par quatre endroicts en vn autre bassin plus bas, & dudit bassin en vn autre encor plus bas ou l'eau demeure, & se tire dehors par vn petit canal qui est au bas dudit bassin. Le dehors desquels bassins, sçauoir du premier du dessus est en rotondité releué en bosse en forme de vase, & à l'entour plusieurs figures d'oyseaux, & l'autre bassin est faict en forme de six pantes : en chacune desquelles sont representées des triomphes & victoires en tableaux emaillez à la Mosaïque. Sur les six coings sont six figures en relief sur six piliers, representans six vertus, & toute ladite fontaine est soustenuë sur trois griffes, & se pose dans vn grand bassin d'argent doré & cizelé, ou sont representez sur le haut bord plusieurs sortes de chasses Royalles, & dans le fond des chasses & pesches sur ruisseaux, fontaines & riuieres. Les armes de la Ville émaillées & grauées en forme de medalles pendent en trois endroicts d'icelle fontaine : le tout est d'argent vermeil doré. Et apres que en la presence de sa Maiesté l'on l'eut faict ioüer, & qu'elle l'eut attentiuement conside-

rée & regardée de tous costez, l'a trouua faicte d'vn gentil artifice & inuention, & commanda qu'elle fust enuoyée à Paris.

Incontinent apres sa Maiesté fut de pied en l'Eglise S. Pentaleon entendre Messe, & de retour, & auparauant son disner, lesdits Maire, Escheuins, Conseillers, & Officiers de Ville, prindrent congé d'elle, le Maire parlant & luy faisant pour tous les Habitans de la Ville, les tres-humbles submissions & remerciemens. A quoy sa Maiesté d'vn visage gay & riant, respondit auec ces paroles pleines d'affection. *Ie suis fort satisfaict & content de vous tous.*

Et apres que sa Maiesté eut disné monta en son Carrosse, partit de la Ville, & s'en alla coucher à Bar-sur-Seine. Ce fut à ce depart que les Habitans en troupes, tant deuant le logis de sa Maiesté que au long des ruës, à la porte de la Ville, & dans les Fauxbourgs redoublerent leurs acclamations, luy donnerent mille benedictions, pleurans & regrettans l'absence de leur bon Prince.

A la suitte & compagnie de sa Maiesté pendant son sejour en ladite Ville, y estoient Nosseigneurs les Cardinaux de Richelieu & De la Valette, Mareschal de Schomberg, Ducs de Villars, D'Aluine, le premier Escuyer, De Gordes Capitaine des Gardes, Desruaux Lieutenant, Lucas Secretaire du Cabinet, & autres Seigneurs & Gentilshômes, qui furent logez en maisons Bourgeoises, à reste dudit Seigneur Cardinal de Richelieu, qui fut logé à l'Euesché.

Toute la Cour fut fort satisfaicte du bon visage, bon traitement & bon accueil des Habitans de la Ville: mesmes les Officiers de sa Maiesté qui estoient en quartier, pour les gratifications particulieres qui leur auoient esté faictes par lesdits Maire, & Escheuins, au lieu des droicts par eux pretenduz à cause de

la premiere entrée de sa Maiesté en ladite Ville.

Les Maire, Escheuins, & ceux qui auoient la charge & Commission des Portiques, Sculptures, & Peintures, designez au cómencement de ce discours, furent grandement attristez de n'auoir peu faire acheuer quelques vns desdits ouurages commandez, commencez & marchandez, à cause de la briefueté du téps, rigueurs, froidures, gelées, & neiges de la saison, quelque diligence qui eussent apporté les ouuriers, pendant dix iours qu'ils trauaillerent mesme la nuict.

Pendant le sejour de sa Maiesté en ladite Ville l'on composa d'autres Inscriptions que celles cy dessus : Comme aussi sur le subiect du cœur qui fut presenté à sa Maiesté, furent faicts d'autres quatrains & vers, qui ont esté mis en la suitte de ce discours pour le seul contentement du Lecteur.

SONNET SVR L'ENTREE DV ROY.

LEs Cieux n'ont iamais veu luire plus qu'vn Soleil,
Ny l'air plus qu'vn Phoenix dedans son vuide espace,
La terre qu'vn Louis qui n'a point de pareil,
Comme l'homme qu'vn coeur ou l'ame à pris sa place.
Ce qu'est dedans les Cieux le raiz chasse sommeil,
Le *Phoenix parmy l'air, le coeur dedans la masse,*
Tout cela est Louis *comme vn Astre vermeil,*
Sans qu'aucun des mortels ose suiure sa trace.
Il est donc vn Soleil que ce bas monde admire,
Le *coeur vegetatif qui meut ce grand* Empire,
Et le rare Phoenix miracle entre les Rois.
Ainsi puissiez tousiours Iuste *faiseur de* Loix,
N'oubliant point le coeur qui vous vient faire hommage,
Dissiper loing de nous Bellone & son orage.

DOVZAIN.

Iuste moderateur de l'Empire Gaulois,
Autant fier aux combats que doux en la victoire,
Humbles nous ne pouuons plus priser vostre gloire
Qu'en adorans de cœur le doux ioug de voz loix.
Außi ne iugeant rien plus auguste qu'vn cœur,
Troyes l'offre deuote aux pieds de son grand Sire,
Mais il enfante vn Lys signal que vostre Empire
Est autant par amour que par force vainqueur.
Ainsi puißiez tousiours Phœnix entre les Roys
Voller sur les zephirs d'vne heureuse fortune,
A ce que l'esprouuant à vos voeux opportune
Les Croissans facent place à vos beaux Lys François

SIZAIN.

Venez grand Roy venez, & allegre de ioye
R*eceuez de bon cœur, le cœur que vostre Troye*
Deuote vient offrir aux pieds de vos grandeurs,
Quoy? il produit vn Lys presage que son Ame
Ne conçoit autre feu que celuy qui l'enflame
D'augmenter le surcroist de vos iustes honneurs.

QVATRAIN.

Reçeuez en gré nostre vie,
SIRE, & luy serués de support,
Tout nostre cœur vous la dedie
Premier viuant & dernier mort.

AVTRE.

Grand Roy dont le pouuoir rend les Rocs amolis,
Prenez ce cœur en gré qu'or' humble ie vous offre,
C'est le cœur des Troyens qui monstrent en ceste offre
Qu'ils n'ont rien de plus cher que l'amour de vos Lys.

AVTRE,

SIRE, l'honneur des Rois, d'vne dextre pucelle,
Les Troyens vos subjects, vous presentent ce coeur,
Et dans ce coeur, leurs coeurs, dont l'ame plus fidelle
Ne veut oncq respirer que pour vous son Seigneur.

AVTRE.

Monarque valeureux, ce coeur qui creux enferme
Le Lis, perle des fleurs, dont ie vous faits present,
Marque le coeur Troyen, qui vif & fleurissant
En l'amour de son Roy demeure tousiours ferme.

AVTRE.

Louis le genereux dont les actes guerriers,
Decorent vostre front de Palmes & Lauriers,
Receuez, s'il vous plaist, ce coeur que vous presente
En toute humilité, Troyes vostre seruante.

AVTRE.

Grand Roy l'ornement de nostre aage,
Vos tres-humbles subjects Troyens,
De leur coeur & de leurs moyens
Vous font auiourd'huy humble hommage.

AVTRE.

Beau Soleil des François qui ce iour nous recrée
Par ton diuin aspect reçois benignement
En ce coeur plein de lys que l'on t'offre humblement
Les voeux des bons Troyens à ton heureuse entrée,

AVTRE.

SIRE, dedans ce coeur nos coeurs sont enfermez,
Que nous vous consacrons en toute reuerence,
L'offrande vous plaira (grand Roy) puis que n'aymez
Rien plus de vos subjects que l'humble obeissance.

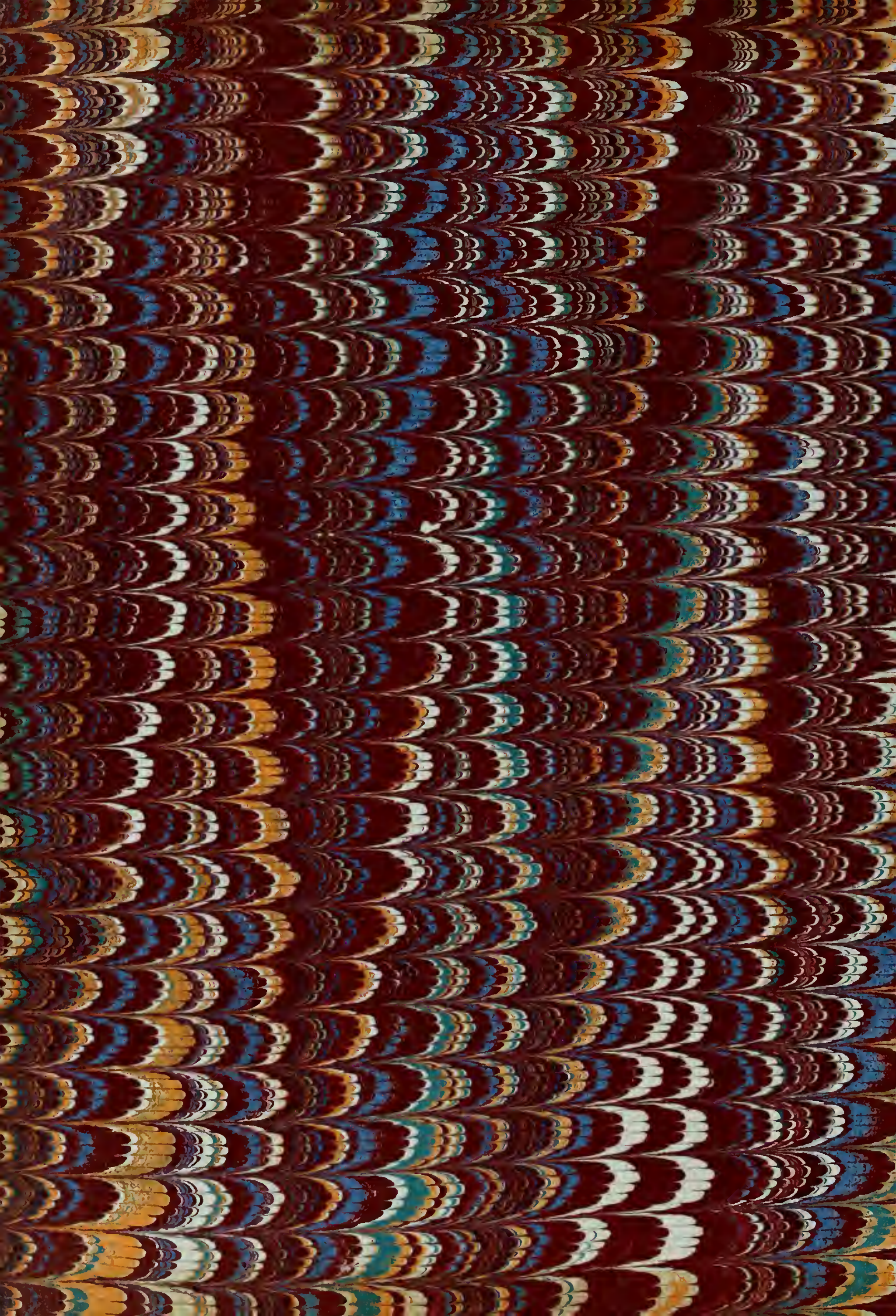
FIN.

Ceste Inſcription ſuiuante eſt de la compoſition d'vn Chanoine, docte & grandement curieux des antiquitez de la ville.

LVDOVICO XIII. R. C.

PIo, Iuſto, Forti, Inuicto. Trecas, Campaniæ Metropolim, Die xxiij. Ianuarij, Anno M. VI. C. XXIX primum ingreſſo : Majore pompa, perendiè excipiendo. Sanctonum fatali Rupe de cœlo tacta & exciſa, deuictis terra marique Britannis, ducentis annis plenè reuolutis, ex quo ipſa Metropoli à
1429. Carolo VII. fortunato tandem Principe, ſuperno Ioannæ Virginis fauente ſubſidio, ſunt exacti : Triplex Diadema, Trecaſſes gratulabundi, ardentibus votis exoptant, Memores homonymum Regem, Caroli Magni Pronepotem, à Ioanne VIII. Chriſtianæ Religionis ſummo Antiſtite, Imperij corona, Anno VIII. C. LXXIX. In primario Trecenſi delubro redimitum fuiſſe. Quod felix fauſtumque ſit.

F I N.




SPECIAL
DC
123.8
J89
1629
87-B
2237
THE GETTY CENTER
LIBRARY

